

# rouge

L'ARMÉE  
CONTRE LES GREVES

hebdomadaire d'action communiste

PTT, EBOUEURS,  
NEO GRAVURE...



**GISCARD  
CEDERA  
OU  
IL CEDERA  
LA PLACE !**

# « NOUS TIENDRONS JUSQU'AU REV EILLON ET LELONG SERA LE DINDON » !

Dans des dizaines de villes les manifestations qui ont eu lieu pendant la grève du 19 ont été les plus importantes depuis 1968. Cortèges massifs, cortèges combatifs où dominaient deux séries de slogans : ceux qui marquaient la solidarité aux postiers et ceux qui prenaient à partie les hommes du gouvernement...

Au lendemain de cette journée, il importe de faire le point. Et pour commencer de tirer un bilan sur la façon dont a été préparée la grève du 19.

## TROIS QUESTIONS CENTRALES

Pour juger de l'état actuel du rapport de force, il faut savoir comment les directions syndicales ont répondu à trois questions qui conditionnent tout le développement des luttes aujourd'hui : quelles revendications, quelle généralisation, quel débouché politique ?

### • quelles revendications avancer aujourd'hui ?

Les travailleurs des PTT ont engagé la lutte sur des mots d'ordre clairs : 1700 F minimum, 200 francs d'augmentation pour tous, l'augmentation des effectifs, la titularisation des auxiliaires. Ces revendications concernent non seulement les postiers, mais aussi l'ensemble de la Fonction publique. Il était possible de reprendre cette plate-forme forgée dans la lutte, de la compléter de l'élargir pour qu'elle puisse mobiliser l'ensemble de la classe ouvrière et en particulier les travailleurs du privé menacés directement dans leur emploi : — L'ECHELLE MOBILE DES SALAIRES, révisée chaque mois sur la base d'un indice des organisations syndicales contrôlé par les travailleurs, pour

répondre aux propos cyniques de Chirac sur le grignotage inévitable des augmentations de salaires par l'inflation.

— LA SEMAINE DE 35 HEURES SANS DIMINUTION DE SALAIRE, face à l'augmentation du chômage et à l'arrêt de l'immigration.

— LA NATIONALISATION SANS INDEMNITE NI RACHAT de toutes les entreprises qui, sous couvert de rationalisation, mettent des milliers de travailleurs en chômage technique, licencient à tour de bras, avec souvent, en prime, des subsides du gouvernement.

Sur ce programme simple et clair, il est possible de faire converger les luttes de l'ensemble de la classe ouvrière.

Ce n'est pas la voie qu'ont choisie les directions syndicales : des revendications syndicales, elles n'en retiennent à présent plus que deux : les 200 F, rebaptisés accompte à valoir et les effectifs ; et encore là-dessus, elles se sont déclarées prêtes au compromis. Dans la Fonction publique, les grèves se sont succédées secteur par secteur sur des plate-formes différentes (la SNCF réclamant par exemple 1500 F mini).

Quant à l'appel du 19, il s'est fait sur les bases les plus floues.

Se battre sur un petit nombre de revendications précises jusqu'à satisfaction, ou revendiquer... l'ouverture de négociations ; il y a là plus qu'une nuance.

### • comment généraliser ?

Dès le début de la grève des PTT s'est posé le problème de l'extension à tout le secteur public. Au lieu de s'appuyer sur les secteurs les plus chauds comme la SNCF pour qu'ils entrent en lutte sur les mêmes mots d'ordre et dans les mêmes formes qu'aux PTT, et entraînent derrière eux le reste de la Fonction publique, les directions syndicales ont choisi de mobiliser dans le désordre, en soufflant le froid et le chaud : poussant à la SNCF pour arrêter brutalement quelques jours après ; relançant quatre jours de grèves fragmentées par région avant et après le 19. Bref, une entreprise scientifique de démobilisation, l'inefficacité absolue. Dans le reste de la Fonction publique, les grèves du 13 sont « reconductibles », mais, ici et là, des responsables syndicaux se battent contre leur reconduction. Seuls l'Agence pour l'Emploi, l'Équipement et les éboueurs partent en lutte prolongée.

De cette façon, on ne prépare pas la coordination des luttes, leur convergence dans un mouvement d'ensemble de la Fonction publique. On se contente d'une juxtaposition de grèves sans lien entre elles.

### • Quel débouché politique ?

Face au vieil épouvantail des « grèves politiques » agité par Giscard et ses valets, il y avait une réponse claire : si dire que lutter contre l'Etat-patron, c'est faire de la politique, alors oui, nous faisons de la politique ! Si réclamer des augmentations de salaires qui sortent du carcan de la politique contractuelle, c'est remettre en cause la politique du gouvernement, alors oui, les travailleurs la remettent en cause. Et ce n'est pas nouveau : il y a cinq mois, c'est contre elle que s'est prononcée l'écrasante majorité de la classe ouvrière en refusant de voter pour Giscard d'Estaing.

Si les directions des organisations ouvrières voulaient véritablement défendre les intérêts des travailleurs qui



leur font confiance, elles diraient : oui c'est pour leurs revendications que nous luttons ; mais si ce gouvernement ne veut pas céder, eh bien, qu'il cède la place ; les travailleurs sauront bien se donner un gouvernement qui les satisfasse.

Elles ont préféré dire exactement l'inverse : « il ne s'agit pas de céder, mais de négocier », « il faut savoir faire des concessions si l'on veut en sortir » écrivait Ségué dans L'Humanité, la veille d'une grève nationale ! Il est frappant de voir que plus les travailleurs ont conscience de s'opposer dans leur lutte au gouvernement et à sa politique, plus les partis qui, il y a cinq mois, se portaient candidats au pouvoir mettent leurs perspectives en veilleuse : « Giscard au rancart », « Ponia, facho, le peuple aura ta peau », « Valéry au tri, Anne-Aymone au téléphone », « Giscard aux poubelles », toute cette verve anti-gouvernementale qui s'est exprimée dans les cortèges du 15 et du 19, L'Huma l'a ignorée pour ne retenir que le traditionnel : « Giscard, ça suffit, assieds-toi et négocie ». Même les ouvriers de la Néogravure qui scandaient « Une seule solution, le Programme commun » ont été discrètement censurés.

Jamais la coupure réformatrice n'a été aussi nette entre les luttes et leur débouché politique : quand les travailleurs se mobilisent, les directions syndicales parlent le langage du compromis et les partis réformatrices se taisent. Plus si elle échoue, ils retrouveront leur voix pour dire que seul, le Programme commun satisfait les revendications ouvrières et qu'il n'y a donc qu'à attendre les prochaines élections !

## MULTIPLIER LES GAGES DE BONNE VOLONTE

Le gouvernement et le patronat ont adopté jusqu'ici une politique ex-



trêmement dure dans le conflit. L'interview télévisée de Chirac qualifiant les grévistes des PTT de « minorité agissante » et les syndicats de « démolisseurs de l'économie » a donné le ton. Pourquoi cette fermeté ?

Lâcher aux PTT, cela signifierait remettre en cause la politique contractuelle, lâcher sur les salaires au moment où toute sa politique vise à comprimer le pouvoir d'achat, et surtout après cinq mois de règne essayer une défaite politique à la première épreuve avec le mouvement ouvrier. D'où l'acharnement dont il a fait preuve : jouant le pourrissement, puis envoyant les flics contre les piquets, cherchant à diviser les travailleurs et à séparer les organisations syndicales « responsables », déchaînant une campagne d'intox, etc.

Face à cette intransigeance gouvernementale, les directions syndicales sont prises dans une contradiction brûlante : elles se sont mises dans une situation où il leur est impossible de perdre, sans avoir voulu véritablement se donner tous les moyens de gagner. Elles ont avancé à reculons vers le 19, en multipliant les gages de bonne volonté. Et, dès le matin du 20, Séguy reprenait le même ton : « En nous calomniant, le premier ministre croit peut-être qu'il nous fera perdre notre sang-froid et notre sens des responsabilités ; nous ne tomberons pas dans ce piège. Nous continuerons à tenir le langage de la raison et à suivre la seule voie conforme à l'intérêt général en proposant l'ouverture des négociations qui s'imposent ».

C'est ce qui explique le caractère contradictoire des manifestations du 19 : à la fois une ampleur extraordinaire, jamais vue depuis 68, qui stimule la combativité et redonne confiance aux travailleurs. Mais, en même temps — alors qu'une épreuve de force politique est engagée dans laquelle le gouvernement double la mise — l'ab-

sence de toute plate-forme unifiante, le refus des syndicats, du PC et du PS de relever le défi politique.

### UNE PETITE PORTE DE SORTIE

Mais devant la dureté des déclarations gouvernementales, des voix s'élèvent au sein même de la bourgeoisie pour demander à Chirac de ne pas jouer avec le feu : dans une situation aussi tendue la moindre bavure, la moindre provocation peut déboucher sur une riposte de masse de la classe ouvrière. Les manifestations après l'intervention des flics et le 19 le montrent. De plus, vouloir infliger une défaite absolue aux grévistes non seulement risquerait de prendre du temps, vue la combativité des postiers, mais, en plus, cela risquerait de donner une dynamique très dangereuse aux luttes à venir en désignant le gouvernement comme l'obstacle contre lequel butte toute revendication ouvrière, le verrou à faire sauter... D'où les conseils insistants de *France-Soir* qui conjure Chirac de ne pas superposer une crise sociale à une crise politique, d'où les appels à la clémence de Ferniot, Barillon et d'autres : ouvrez une toute petite porte qui permette aux directions syndicales de sauver la face ; elles ne demandent pas plus !

Et déjà *Le Monde* fait état de rumeurs selon lesquelles le gouvernement pourrait faire un certain nombre de propositions à l'occasion du budget des PTT (titularisation d'un certain nombre d'auxiliaires, et augmentation de 3 % anticipée dans la fonction publique).

### POUR RENFORCER LE RAPPORT DE FORCES

Au lendemain du 19, la situation se caractérise essentiellement par trois éléments :

— une combativité qui reste énorme aux PTT où la grève a décidément la peau dure (« Nous tiendrons jusqu'au réveil et Lelong sera le dindon » fut un des mots d'ordre du 19),

— une situation politique et sociale tendue où une fausse manœuvre du gouvernement pourrait mettre le feu aux poudres,

— mais aussi une combativité très inégale dans la classe ouvrière : un secteur public en ébullition, alors que le privé s'est peu mobilisé, même le 19 ; au sein de la Fonction publique, tout un potentiel de combativité gaspillé par des débrayages sans perspectives, notamment à la SNCF.

Il est néanmoins encore possible d'obliger le gouvernement à céder. A condition de s'en donner les moyens. Cela signifie se battre maintenant sur trois fronts :

#### • Renforcer, consolider le mouvement aux PTT en lui fixant de nouvelles échéances :

Une marche sur Paris de tous les postiers de France pourrait être une démonstration de la puissance du mouvement et un démenti pour toutes les affirmations grotesques de Chirac sur les minorités agissantes. Elle pourrait se conclure par une **assemblée nationale de délégués** de toutes les régions pour confronter les expériences et discuter de la suite du mouvement.

#### • Relancer la perspective d'une grève générale de la Fonction publique sur une plate-forme unifiante et jusqu'à satisfaction des revendications :

Elle demeure urgente et nécessaire. Elle est possible si s'orientent dans cette voie les secteurs les plus combattifs :

— La Santé où se développe une vague de luttes prolongées,

— L'Équipement où les travailleurs pour la deuxième semaine, feront trois jours de grève, du mardi au vendredi,

— L'EGF où sont prévus de nouveaux débrayages,

— Agence Nationale pour l'Emploi  
— Et les éboueurs en grève reconductible.

C'est en soudant ces secteurs à la lutte des PTT autour de revendications communes et d'initiatives communes, qu'il est possible de démarrer un mouvement d'ensemble de la F.P. qui soit autre chose que l'addition de grèves sectorielles.

#### • Montrer à tous les travailleurs que la lutte des postiers est devenue un enjeu politique pour l'ensemble de la classe ouvrière et qu'il faut, dans chaque entreprise, dans chaque quartier tout faire pour sa victoire :

Cela signifie un énorme effort de solidarité financière. L'argument selon lequel les postiers seraient trop nombreux pour qu'il soit utile de faire des collectes ne tient pas. Des collectes massives sont utiles d'abord pour aider les grévistes qui sont dans les situations les plus difficiles mais surtout pour permettre un énorme travail de popularisation pour contrer l'intox de la bourgeoisie.

Il est possible de tisser autour des postiers le même réseau de solidarité qu'autour des mineurs en 1963.

Mais il faut aller plus loin : il faut avertir le régime, non seulement qu'il doit céder, mais que s'il fait un pas de plus, c'est toute la classe ouvrière en grève qu'il aura contre lui :

— Dès maintenant, il faut, dans toutes les entreprises où c'est possible déposer un préavis de grève immédiate si le gouvernement, dépassant les initiatives encore marginales, utilise massivement l'armée dans les centres de tri ou s'il se permet de tenter une réquisition.

C'est la seule façon de développer un rapport de forces au lieu de le laisser s'effriter. C'est la seule façon de dire à Giscard et sa clique : le gouvernement doit céder, ou céder sa place.

# 5ème SEMAINE DE GREVE :

## IL FAUT ORGANISER UNE MONTEE NATIONALE MASSIVE SUR PARIS !



La grève des PTT commence à coûter cher à la bourgeoisie. Le patronat ne se satisfait pas des centres de tri parallèles des Chambres de commerce (le trafic qu'elles assurent reste beaucoup trop faible), et il redoute le « climat social » créé par la grève. Les réactions violentes du CNPF (qui en termes à peine voilés, appelait le pouvoir à casser la grève) visaient à faire comprendre au gouvernement que la plaisanterie avait assez duré, qu'il fallait que les choses s'arrêtent.

Le gouvernement n'a rien voulu céder. Alors il a choisi la voie de la fermeté :

— par l'augmentation de l'intoxication : « c'est la faute à la grève si le chômage se développe c'est la faute aux postiers si les PME sont en difficultés ». Evidemment, Lip, Rateau, Titan-Coder, le France, les Tanneries d'Annonay, Néogravure, etc... sont les enfants de la grève des PTT ! Et les 100.000 chômeurs de plus en septembre et octobre, c'est encore les postiers...

— par des faux bruits sur une reprise du travail (Chirac se mouillant dans cette campagne du délire)

— par l'intervention des flics contre les piquets de grève de nombreux centres de tri.

### UNE NOUVELLE GAFFE DU POUVOIR : L'INTERVENTION DES FLICS

Mais là, le pouvoir a fait un réel faux pas. Il a envoyé les bourres pour « défendre le droit au travail ». Tout le monde l'a compris pour ce que c'est : « attaquer le droit de grève ! » Et le personnel non gréviste s'est mis en grève... en refusant de travailler avec un fusil dans les reins ! A Lille, les travailleurs de l'EDF ont coupé le courant au moment de l'intervention des flics. A Montparnasse les cheminots ont exigé et obtenu le départ des flics en menaçant d'une grève immédiate.

Le 15 à Paris et dans plusieurs autres villes, de puissantes manifestations ont eu lieu avec les mots

d'ordre de :

« Giscard au placard ! »  
« Valéry au tri, Anne-Aymone au téléphone ! »

« Ponia, facho, le peuple aura ta peau ! »

A Paris, ce sont plus de 50.000 travailleurs qui ont malgré l'heure avancée (16 H 30) manifesté contre cette escalade.

L'intimidation s'est retournée contre celui qui menaçait : l'intervention policière fut un stimulant pour la lutte.

### LE 19 NOVEMBRE A PARIS

Ce fut le plus important cortège depuis le début de la grève. Sa rigueur et sa cohésion montraient l'apprentissage de classe que sont 4 semaines de grève. Les mots d'ordre, les chansons, le climat de la manifestation étaient l'opposé du « traîne-savates » qu'ont été de nombreux cortèges syndicaux dans le passé : un souffle nouveau parcourait le cortège, celui de la grève, celui de la lutte des travailleurs.

### ET MAINTENANT ?

Il ne suffit plus de renforcer la popularisation de la grève et son organisation, il faut que de nouvelles échéances soient fixées.

Certes les piquets de grève doivent être encore renforcés (en ne laissant passer que les sérums et les télégrammes urgents comme à Paris 19), certes, les brigades de popularisation doivent toujours fon-

ctionner (notamment pour prévenir une nouvelle escalade de la répression).

Certes la solidarité avec les appelés contre l'armée briseuse de grève doit être développée ; mais cela ne suffit pas.

Le pouvoir ne veut pas céder ; pourtant la grève des PTT coûte de plus en plus cher au patronat. Il faudra bien que le gouvernement recule.

Certains penseront qu'après le 19 novembre, il n'y a plus grand chose à faire et qu'on doit prendre acte de l'intransigeance bornée du pouvoir : qu'on doit accepter une « défaite honorable ». Cela serait une démission honteuse ! La grève est tenace, elle tient le coup, il faut en tirer les conséquences !

Ce à quoi aspirent les grévistes et notamment ceux des centres de province, c'est à une **montée nationale sur Paris**, la semaine prochaine.

Déjà, le 18 novembre, les grévistes de l'Indre et Loire sont venus à Paris : pour prendre des contacts avec les centres parisiens (notamment le PLM) et pour manifester au ministère. Ils sont repartis avec « un cœur gros comme ça », sûrs de la victoire.

Des initiatives nouvelles sont possibles. Ainsi il aurait été possible de manifester massivement le 20 devant l'Assemblée nationale pendant que les députés discutaient du budget. Des dizaines de milliers de grévistes entourant le Palais Bourbon, cela aurait créé un certain climat ! Et cela aurait montré ce qu'est réellement cette assemblée-poubelle de parlementaires UDR... comme le reprenaient les manifestants à Paris « les ordures sont au pouvoir et pas sur le trottoir ! ».

Une autre initiative est possible, pour échanger les informations, faire le point de la lutte, établir un livre noir de la politique du pouvoir contre les postiers, etc. : une **rencontre nationale de délégués de tous les centres en grève**.

Il n'y a pas de place pour la fatalité dans la lutte de classe : à chaque moment de la grève des initiatives peuvent être prises pour la renforcer. La confiance en eux-mêmes des postiers reste intacte. Ceux qui scandaient le 19 comme aux premiers jours « 1700 F minimum, 200 F pour tous » et « Nous voulons, nous aurons satisfaction ! » l'ont suffisamment démontré.

**Victoire pour les postiers !**

## BIDASSES, POSTIERS, SOLIDAIRES !

La motion suivante a été votée le 20 novembre par l'assemblée du personnel du central Auteuil-Pompe à Paris :

« Le personnel en grève du central téléphonique Auteuil-Pompe apporte son soutien aux appelés refusant de jouer les briseurs de grève et demandent la libération immédiate de ceux qui sont ou seront emprisonnés pour ce motif.

**A bas l'armée briseuse de grève ! »**

Le 20 novembre, les grévistes de la Direction de l'enseignement des PTT, à Paris rue Barrault, ont décidé en assemblée générale d'aller discuter massivement avec les bidasses qui vidaient les poubelles du quartier. Les grévistes ont bombé à la peinture les bennes et ont fraternisé avec les bidasses qui ont accueilli chaudement cette initiative.

# EBOUEURS : POUR L'EXTENSION ET LE DUR

Depuis le 13, les ouvriers du nettoyage sont en grève reconductible pour la satisfaction de leurs revendications. Ils se battent pour :

— une prime du matin : les travailleurs du nettoyage commencent leur travail à une heure où les métros et les bus ne roulent pas. Ils doivent donc se rendre dans leurs garages respectifs par leurs propres moyens : cela les pénalise. C'est pourquoi ils réclament une compensation sous forme de prime de matin ;

— une prime de panier : les éboueurs n'ont pas la possibilité de manger comme de nombreux travailleurs à la cantine et cela pour deux raisons : d'abord l'éparpillement des garages souvent situés loin des cantines, ensuite leurs horaires. Ils demandent donc que le prix de leur repas ou casse-croûte leur soit remboursé en partie sous forme de prime ;

— un roulement de 5 jours de travail et 2 jours de repos contre 6 jours de travail et 2 jours de repos aujourd'hui ;

— l'application des promesses qui leur ont été faites depuis leur grève de 72 notamment en ce qui concerne l'obtention de cuirs ;

— mais surtout ils ont repris les deux revendications salariales de leurs camarades des PTT : 1700 F mensuels et 200 F pour tous.

Pour ce qui est des premières revendications, l'administration a déclaré aux personnels du nettoyage de la Ville de Paris qu'elle acceptait d'en discuter. Par contre, en ce qui concerne les 1700 F et les 200 F, elle refuse d'en entendre parler, imitant en cela l'intransigeance de Lelong envers nos camarades postiers.

### DES REVENDICATIONS D'UN MINIMUM ELEMENTAIRE

Pourtant, au regard du travail à la fois pénible mais indispensable que ces travailleurs accomplissent, leurs revendications sont d'un minimum élémentaire. Si tant la direction du nettoyage que les compagnies privées SITA et RGA refusent de céder, c'est parce qu'ils comptent bien utiliser le chantage classique envers une main-d'œuvre composée majoritairement d'immigrés : « Si tu n'es pas content, rentre dans ton pays ». Car il y a deux sortes d'éboueurs : les titulaires et les saison-

niers et parmi ces derniers, les immigrés constituent 80 % et ne peuvent être titularisés du fait des règlements administratifs. Et les dernières mesures prises par le pouvoir envers nos camarades immigrés les aideront dans leur sale besogne.

Sans attendre cela, le pouvoir a décidé de frapper fort en faisant intervenir l'armée.

Vendredi 15, le plan confidentiel de défense d'intervention de l'armée, connu sous le nom de « plan aspirateur » est mis en place. En pleine nuit, les bidasses, sous la protection ou plutôt la « surveillance » des CRS, prennent possession des bennes à ordures ménagères (O.M.) dans les garages pour les amener au fort de Vincennes. Du garage de Clichy, les CRS vident à coups de matraques les militants CGT qui tenaient une réunion. Les bidasses, écœurés par une telle attitude, refusent d'obéir aux ordres de leurs officiers ; ils seront contraints sous la menace des mousquetons des CRS de monter dans



**HOPITAUX.  
VERS LA GREVE  
GENERALE ! ...**

La mobilisation actuelle dans les hôpitaux est la plus importante depuis Mai 68 : plus de quinze hôpitaux en grève reconductible à Paris, autant en province (à Marseille, Sotteville-les-Rouen, Auxerre, Poitiers, Grenoble, H.P. Toulouse, Morlaix, Besançon, etc.). Le mécontentement s'était accumulé depuis longtemps, il explose maintenant.

Un peu partout, les piquets de grève, la grève administrative avec soins gratuits se mettent en place.

A Henri Mondor, les admissions sont fermées ainsi qu'une partie des salles d'opérations. Des comités de grève se sont mis en place dans plusieurs hôpitaux, Ambroise Paré à Paris, R. Poincaré à Garches, L. Toubouse à Marseille, composés de délégués élus par service.

Le problème essentiel reste celui de la réduction du travail, du service minimum qui seul permet aux travailleurs de participer à la grève. Comme le disent les grévistes de Mondor : « Nous refusons de pallier le manque d'effectifs en travaillant double ». Cette réduction des cadences ne peut se faire qu'en envisageant un contrôle et une limitation des admissions et en obligeant les médecins à prendre leurs responsabilités.

Mais aujourd'hui, est posé le problème d'une grève générale des hôpitaux qui permet d'unifier la lutte et de rompre l'isolement. Jamais depuis 68, on n'avait vu autant d'hôpitaux en grève : c'est donc le

meilleur moment pour cette lutte sur la plate-forme qui est celle de toute la Fonction publique. Comme le dit l'AG des grévistes de l'hôpital L. Toubouse à Marseille.

« Nous pensons qu'une coordination des hôpitaux permettrait d'éviter l'isolement de chaque établissement et d'unifier le mouvement. Nous avons ressenti dès le début la nécessité de l'extension de la grève sur la plate-forme commune de toute la Fonction publique » (voté en AG de grévistes).

Il faut organiser la grève nationale des hôpitaux et sa coordination. Mais la lutte aujourd'hui est celle de toute la Fonction publique ; partout, des coordinations Fonction publique et des coordinations inter-hospitalières locales doivent se mettre en place.

**C'est le moment**

**Le 20.11.74  
Correspondant**

**RECTIFICATIF**

La conférence nationale des travailleurs sociaux des 30.11 et 1.12 est annulée. Faire parvenir les textes de bilan si possible par tendance et par ville pour la préparation du congrès.

**CAMPAGNE DE  
TERREUR A MONTBELIARD**

En avril 1973, un commando de nervis attaquaient les grévistes de Peugeot St-Etienne, blessant gravement plusieurs ouvriers. Les révélations du « Canard Enchaîné » démontraient, quelques jours plus tard, les liaisons plus qu'étroites qui existaient entre l'embauche de ces « extras » et la direction de Peugeot.

Le nom de Peugeot est encore mêlé à une histoire plutôt trouble qui se déroule cette fois dans la région de Montbéliard.

Depuis huit mois, celle-ci et la Haute-Saône connaissent des nuits agitées. De mars à octobre, neuf attentats furent commis en toute impunité. Le siège local de la CGT vola en éclat et un engin explosa devant la sous-préfecture. Sur les lieux de l'explosion, on devait trouver une inscription : GARI. Ce fut donc vers les révolutionnaires que l'enquête s'orienta.

Et puis voilà qu'à la suite d'un petit cambriolage minable, les gendarmes arrêtent deux hommes : Wilczinsky et Paillard. Très vite, ils avouent être les responsables des attentats en plus de nombreux hold-up et vols commis en Franche-Comté. Or la personnalité de Wilczinski est intéressante pour plusieurs raisons : d'abord, il est loin d'être « de gauche ». Ancien para, il était employé comme pistoleur à Peugeot-

Sochaux. Pour finir il était membre de la CFT, ce syndicat maison bien connu pour ses exactions contre les travailleurs.

Son complice Paillard, ancien para lui aussi, bien connu pour sa violence, posait les bâtons de dynamite.

Quelques jours plus tard, trois comparses les rejoignaient : Luciani, Le Houarner et Sauze.

C'est Paillard qui ramenait les explosifs dans le car qui le ramenait de l'usine. Quant aux armes, elles suivaient une véritable filière à partir de la Suisse.

En fait, la personnalité de ces petites gouapes est peu intéressante, mais une chose est sûre : ces individus ont été utilisés. Leurs actions rappellent celle de deux membres du SAC de Grenoble qui, après 68, voulaient commettre des attentats pour faire régner un climat de terreur et permettre une intense répression.

Les Paillard et consorts, ne sont que des marionnettes dangereuses du genre de celles qu'utilisait le colonel Cocagne, recruteur officieux de mercenaires pour Peugeot. Ils sont de ceux qui remplissent les rangs de la CFT et que la direction envoie contre des grévistes ; ils sont de ceux qui mènent une politique de terreur chez Simca, Citroën. Ceux qui remplissent les rangs des bandes armées du capital.

**CISSEMENT !**

les bennes. Peine perdue : les bidasses serrent les freins à main et démarrent en première, les débrayages des véhicules sautent...

**POUR LE DURCISSEMENT ET  
L'EXTENSION DE LA GREVE**

Face à une telle sauvagerie de la part des forces de l'ordre, la CGT a protesté de façon énergique dans un communiqué. La commission confédérale des jeunes CFDT et le centre confédéral de la jeunesse CGT ont rédigé une adresse aux soldats utilisés pour les ramassages d'ordures. Mais cela demeure insuffisant. Face à de tels événements, il faut poser le problème de l'auto-défense ouvrière contre les bandes armées du pouvoir. Il est nécessaire de poser le problème de la solidarité des appelés du contingent avec la grève des éboueurs.

Les piquets de grève devant les garages doivent être renforcés.

Les syndicats doivent faire savoir aux appelés qu'ils soutiennent leurs

refus d'obéissance à la hiérarchie militaire et toutes les tentatives de sabotage du sale boulot de briseur de grèves qu'on leur fait faire.

L'auto-défense ouvrière, c'est aussi refuser que soient réquisitionnées les bennes dans les communes proches de Paris. Devant cette menace, les travailleurs du nettoyage d'Ivry ont riposté en sortant les bennes des garages et en les abandonnant, toutes portes fermées, dans la ville d'Ivry.

Mais la meilleure solidarité à apporter aujourd'hui aux camarades du nettoyage, c'est l'entrée dans la lutte de tous les personnels ouvriers des services de la Ville de Paris et notamment ceux des transports automobiles municipaux qui doivent refuser de travailler à la réparation des bennes à ordures un peu « malmenées » par les bidasses.

**Contingent-éboueurs, solidarité !**

**A bas l'armée briseuse de grève !**

**Contres les bandes armées du pouvoir, auto-défense ouvrière !**



# UN TOURNANT DECISIF DANS LA GREVE



Adja

Thireau-Morel était la plus grande entreprise du bâtiment dans la région havraise. Elle employait 1800 ouvriers. Le 14 octobre, elle dépose son bilan. 20 jours plus tard, la direction annonce le licenciement de l'ensemble du personnel, refusant de payer les travailleurs pour cause de faillite. Aussitôt, les travailleurs, alertés depuis plus d'un mois par les sections syndicales occupent l'entreprise et retiennent la direction.

Depuis, ils sont toujours en grève et continuent d'occuper. Un camarade gréviste nous a accordé l'interview suivante.

**Peux-tu nous exposer les raisons de la faillite de l'entreprise ?**

L'entreprise est divisée essentiellement en 3 secteurs : génie civil, bâtiment, travaux publics. Pendant tout un temps, l'entreprise a consacré ses efforts et ses investissements au génie civil, laissant tomber le bâtiment. Mais dans la dernière période, le marché du bâtiment s'est élargi et ses techniques se sont modernisées. Thireau-Morel a accumulé du retard dans cette branche et n'a pu résister à la concurrence d'entreprises plus compétitives et d'envergure nationale. Fin 73, on notait une baisse sensible du carnet de commande. En 74, la direction misait sur de gros marchés, mais, pour les raisons évoquées ci-dessus, elle ne les a pas décrochés. Les banques ont alors jugé que Thireau-Morel n'offrait plus les garanties nécessaires et ont refusé de débloquent les crédits nécessaires pour entamer de nouveaux chantiers. Bref, le 10 octobre, les banques refusent de débloquent

le fric nécessaire pour couvrir l'échéance. Le 11 octobre, la direction annonce au Comité d'entreprise qu'elle dépose son bilan, soit disant pour assainir les finances de l'entreprise et repartir sur des bases saines. Bien sûr, on ne parle alors pas de licenciements. Le 14 octobre, le bilan est déposé. Le 15, le syndic est nommé et l'entreprise mise sous règlement judiciaire.

**Pour toucher leurs salaires de septembre, les travailleurs ont dû signer aux banques une subrogation de droits ? De quoi s'agit-il ?**

A la suite de la grève des Lip, une loi a été publiée, stipulant que lorsqu'une entreprise était mise en liquidation, les salaires devaient être payés en priorité avec l'argent disponible. Les travailleurs sont ainsi considérés comme « superprivilégiés ». En fait, les banques n'ont consenti à avancer l'argent nécessaire pour la paie de septembre qu'à la condition que les travailleurs les autorisent à se rembourser sur toute rentrée de fric le mois suivant. C'est ce qu'on appelle une subrogation de droit. Ainsi, les travailleurs perdent leur statut de « superprivilégiés » au profit des banques, ils touchent leur paie un mois, mais ils perdent l'assurance de toucher leur paie le mois suivant en cas de rentrée de fric insuffisante.

**Comment la grève s'est-elle déclenchée ?**

Depuis plus d'un mois, les sections CGT et CFDT appelaient les travailleurs à la vigilance. Quelques débrayages avaient eu lieu à l'occasion du CE et les travailleurs étaient très mobilisés. Le 5 novembre au CE, le syndic annonçait qu'il ne pouvait payer l'acompte portant sur fin octobre et qu'il licenciait tout le personnel. Je dois dire que nous nous attendions à cette révélation et avions appelé les travailleurs à venir en masse devant le CE. Aussitôt, nous sommes sortis et avons occupé l'entreprise en bloquant toutes les issues et en retenant la direction. Après-midi, la décision est ratifiée par l'ensemble des travailleurs à bulletins secrets à la demande de la CGT. Le soir, après des hésitations, les travailleurs ont laissé repartir la direction.

**Comment la grève est-elle organisée ?**

Elle a été très vite. Dès le début, la CGT et la CFDT ont proposé une certaine forme de comité de grève avec des délégués des syndicats suivant la représentativité de chaque syndicat. La composition du comité a été ratifiée par l'AG des travailleurs. Heureusement, le comité de grève s'est rapidement élargi. Maintenant y est intégré un travailleur immigré non syndiqué qui traduit dans les AG quotidiennes les propositions du comité de grève aux travailleurs.

En plus du comité de grève, a été mis sur pied un comité de coordination chargé de la sécurité dans l'entreprise et en général de l'exécution des directives votées en AG ou données par le Comité de grève. Il comprend des syndiqués et des non syndiqués, il est élu par les travailleurs, il organise les piquets de grève et les équipes de sécurité qui contrôlent toutes les issues.

**Peux-tu donner l'exemple de l'efficacité de ces équipes ?**

Oui. Dernièrement, on a appris que des cadres avaient sorti des dossiers par la fenêtre de la direction afin de les repasser à d'autres boîtes du bâtiment et de monnayer ainsi leur reclassement dans ces boîtes au prix fort. En AG, le lendemain, ces cadres ont été interdits de séjour dans l'entreprise.

**Le 8 novembre, le syndic a proposé aux travailleurs un acompte de 500 F à condition qu'ils acceptent leur feuille de licenciement. Quelle a été leur réaction ?**

Le syndic a convoqué le CG pour lui faire cette proposition. Celui-ci a immédiatement rendu compte en AG pour que les travailleurs prennent une décision. Ce fut très houleux. Le porte-parole de la CFDT a proposé de refuser la lettre de licenciement et d'exiger l'argent immédiatement. Les piquets et équipes de sécurité ont été renforcés et nous avons déclaré au syndic et aux banques que les travailleurs refusaient le licenciement et exigeaient l'argent de l'acompte. Le syndic a aussitôt capitulé. En conséquence, nous avons accepté le lendemain après vote en AG de remettre en marche, sous contrôle du Comité de grève le service informatique et comptabilité en vue du paiement des salaires d'octobre et novembre.

**Comment a été organisée la popularisation de la grève jusqu'à présent ?**

Il y a eu deux manifestations très importantes. Le 7 novembre, tous les chauffeurs ont fait une manif en camions puis le 13 novembre ont défilé avec camions et engins de chantier dans tout la ville. La 2<sup>e</sup> manif a été encore plus combative que la 1<sup>ère</sup>.

**Qu'avez-vous obtenu jusqu'à présent grâce au rapport de forces ?**

D'abord le paiement de l'acompte d'octobre. La somme totale a été versée le 18 novembre. Ensuite la suppression de la retenue pour la mutuelle de la boîte : ses caisses étaient vides, pillées par la direction pour payer ses déficits. A ce sujet, il faut signaler que Fourcade a autorisé l'entreprise, vu ses difficultés, à différer le versement des cotisations à l'URSAF. De ce fait, l'argent des cotisations constitue une somme d'argent disponible pour la boîte, une sorte de relais bancaire. Concernant les gains actuels de la lutte, ajoutons le paiement, en principe, des jours de grève depuis le 5 novembre. Bien sûr à l'époque il n'y avait que quelques heures de débrayage mais depuis la grève a pris de l'ampleur. Compte tenu du rapport de forces, le syndic n'est pas revenu sur l'accord et s'est engagé à faire parvenir l'argent cette semaine.

**Quelles sont vos principales revendications ?**

D'abord, contre le démantèlement de l'entreprise et le reclassement morcelé des individus, individu par individu, mais c'est là un avis personnel je ne suis pas sûr que les travailleurs de la boîte croient très fort à la possibilité de maintenir l'entreprise sans démantèlement ni licenciement. Beaucoup pensent pouvoir retrouver du boulot dans les autres entreprises. Cette idée est entretenue par le fait que certaines entreprises laissent entendre qu'elles pourraient reprendre les chantiers de Thireau et réembaucher les équipes y travaillant. Une société a racheté le secteur menuiserie (110 travailleurs). Le vote en AG a autorisé ces 110 travailleurs à reprendre le travail.

Personnellement, je pense que c'est certainement une erreur. Cependant, sur les 5 délégués au Comité de grève concernés par ce secteur, l'AG a décidé que 2 seulement reprendraient le boulot et les 3 autres continuent la lutte avec nous.

**En fonction de ces éléments, qu'en est-il de l'avenir de la lutte ?**

C'est cette semaine que se situe le tournant décisif de la grève. Ou bien les travailleurs toucheront leur dû et se contenteront de cela et la grève s'arrêtera ou bien ils prendront conscience que les « on dit » des patrons de la région ne reposent sur rien et qu'ils n'ont pas de chance de se reclasser par leurs propres moyens. Dans ce cas, la lutte prendra une dimension nouvelle.

**Les travailleurs immigrés sont particulièrement menacés. Quelle est l'attitude des travailleurs de Thireau-Morel par rapport à ce problème ?**

Evidemment, ce problème a beaucoup plus d'acuité pour les travailleurs immigrés. Par le licenciement, leur contrat de travail est rompu et s'ils ne sont pas réembauchés dans les 3 mois, ils tombent sous le coup de la loi Fontanet et sont ramenés chez eux à leurs frais. Les travailleurs réunis en AG ont décidé que les travailleurs immigrés seraient prioritaires dans le réembauchage sur les travailleurs français.

## VIENT DE PARAITRE



# APRES LE 19 TOUS AUX COTES DE LA NEOGRAVURE !

Avec la grève du 13, les travailleurs de la Néogravure s'étaient sentis plus forts, malgré l'absence de perspectives fournies par la FFTL.

Les journées « portes ouvertes » dans les entreprises parisiennes du groupe avaient montré que la Néo n'était pas seule : des milliers de visiteurs à Créteil, à Chaix ; une journée du même type est prévue à Desfossés (Issy-les-Moulineaux) dimanche prochain.

Enfin la journée du 19 novembre et la manifestation monstre à Paris n'ont pu qu'encourager et renforcer ceux de la Néo. Ils ont défilé au coude à coude avec les travailleurs d'autres corporations en lutte (PTT, Hôpitaux, éboueurs, etc).

Ils ont vu qu'ils n'étaient pas seuls même si le cortège Livre, à cause de l'absence de la Presse, n'était pas le plus massif. Les travailleurs de Lang et d'autres entreprises scandaient : « La Néo menacée, tout le Livre à ses côtés ».

## LES PATRONS ACCENTUENT L'OFFENSIVE

Pourtant les patrons et le gouvernement ne désarment pas. Au contraire, ils accélèrent leurs attaques.

Aujourd'hui, c'est Amaury (patron du groupe de presse qui édite « Le Parisien », « L'Equipe », « Point de vue », etc.) qui annonce le 18.11 qu'il cesse jusqu'à nouvel ordre de publier « Le Parisien » et « L'Equipe ».

Le prétexte ? Les travailleurs ont empêché la sortie de ces journaux, lundi 18 novembre, parce qu'Amaury s'opposait à la parution du communiqué de la FFTL à propos de la journée du 19 novembre. Que cherche Amaury ? A mettre en application son vieux projet : ne plus appliquer les conventions collectives de la presse quotidienne parisienne qu'il juge depuis longtemps exorbitantes.

Il veut réduire les effectifs, allonger la durée du travail, balayer le monopole de l'embauche que possède la FFTL dans ce secteur. C'est ce qu'il entend par : pour réparer il s'agit d'obtenir « des garanties nouvelles pour une exploitation normale » de l'entreprise.

Et Amaury est président du syndicat patronal de la presse quotidienne !

Après l'attaque contre le Labeur (imprimeries), c'est donc une offensive d'ampleur qui se prépare contre la presse.

Lang, quant à lui, met en garde les travailleurs de son entreprise qui avaient décidé de ne pas réaliser un « nouvel » hebdo, « Télé-France » parce que ce n'était qu'un produit de remplacement de « Télé 7 jours » bloqué par la Néo. Cela lui a valu une réponse ferme des délégués CGT de l'entreprise.

## RECTIFICATIF

C'est par une erreur du secrétariat de rédaction qu'a été reproduit dans le n° 274 de ROUGE un dessin illustrant l'article « EN AVANT TOUTES » en pages 4 et 5.

Ce dessin, tiré d'un tract, a en effet été reproduit à l'insu de son auteur, M. ROUSSO.

La rédaction de ROUGE s'excuse donc de cet emprunt involontaire.

Enfin, Barbet, président du syndicat patronal des imprimeries de Paris, et de la région parisienne, déclare : l'affaire de la Néo « se terminera, quelles que soient les solutions adoptées, par des centaines de licenciements ».

## IL FAUT ENCORE RENFORCER LA LUTTE

Face à ces plans, il faut tenir bon. D'abord en réaffirmant que les objectifs initiaux de la lutte (pas un seul licenciement, maintien de l'emploi sur place) restent toujours essentiels. C'est ce qui fait la force des travailleurs face au chantage de Barbot, Paribas et d'Ornano.

La revendication qui peut exprimer ces refus du chantage c'est l'exigence de la nationalisation de la Néogravure avec maintien de tous les avantages.

Dans les usines occupées de la Néo, il faut utiliser toutes les énergies, faute de quoi les travailleurs se démobilisent et rentrent chez eux.

Il est possible maintenant, d'organiser, dans le cadre de commissions de popularisation, des délégations de travailleurs de la Néo vers les autres imprimeries. Cela permet de remobiliser sur le Néo et correspond à une attente des travailleurs dans les autres entreprises.

De la même manière, il faut envisager l'utilisation partielle des moyens d'impression pour sortir le matériel nécessaire à la propagande pour la lutte.

Mais la lutte dure depuis 20 jours. La question de la solidarité financière devient urgente. La FFTL a arrêté le principe d'un soutien de 5 % du salaire dans le labeur (imprimeries) et d'un service par semaine pour la presse. Mais il faut concrétiser cette décision très rapidement. Cela va nécessiter des explications auprès des travailleurs. Il faut donc commencer tout de suite. Les patrons du Livre soutiennent tous Paribas, les travailleurs de la Néo ont besoin du soutien de tous les travailleurs du Livre.

La solidarité financière c'est indispensable. Mais avec les plans de Paribas plus les plans d'Amaury, c'est tout le Livre qui est frappé. Cela devient de plus en plus évident.

L'absence de la Presse à la manifestation du 19 novembre (une heure de grève plus un communiqué) a été ressentie par tous.

La Presse doit se joindre activement au combat : ils sont eux aussi directement menacés.



Fotolib

La conscience qu'il faut tout mettre en œuvre pour stopper l'offensive patronale fait son chemin. Ainsi dans le Labeur, la consigne de la direction de la FFTL était 3 heures de grève minimum pour le 19. A Lang par exemple, les élus CGT ont appelé à une grève de 24 heures.

D'autre part le caractère des mots d'ordre mis en avant dans le cortège du Livre, le 19 novembre, attestait de la combativité des travailleurs. Dans le cortège Lang, puis dans une grande partie du cortège Livre, les mots d'ordre les plus repris étaient : « Néo-PTT solidarité », « Pas de licenciements, la

Néo vivra », « La Néo doit gagner, d'Ornano tu dois céder », « La Néo menacée, tout le Livre à ses côtés », « Giscard pourri, t'auras pas l'imprimerie, Giscard salaud, t'auras pas la Néo ».

Aujourd'hui la convergence des luttes dans le Livre est nécessaire. Elle est possible. Les patrons et le gouvernement doivent trouver face à eux tous les travailleurs du Livre en lutte.

**Pas un licenciement !**

**Maintien de l'emploi sur place !**

**Si aucun patron ne veut reprendre avec tous les emplois et tous les acquis, nationalisation de la Néo.**

Le 19.11.74

## LA MAIN TENDUE AUX GAULLISTES ET LE POING DANS LE MOUVEMENT DES OUVRIERS

Au cours de la lutte de la Néo, la fraction PCF dans la FFTL-CGT a remis à l'honneur les vieilles méthodes stalinien-nes dans le mouvement ouvrier : celles qui consistent à faire régner la terreur physique contre les autres tendances et à bloquer toute expression de la démocratie ouvrière.

A Chaix, dès le début de la lutte, la CFDT s'est vue interdire toute expression dans la boîte. A la suite de la diffusion d'un tract qui déplaisait aux stalinien-nes, les militants de cette centrale ont été agressés physiquement.

Dans toutes les usines du groupe, la fraction PCF a créé tout un climat d'intimidation physique et morale visant à s'assurer le contrôle total de la menée de la lutte : qui critique devient un auxiliaire des patrons, sème la perturbation.

A Desfossés, à Issy-les-Moulineaux, les militants de LO se sont vus interdire toute diffusion tandis que le secrétaire de l'UD-CFDT s'entendait dire que la

CFDT pouvait diffuser... « à ses propres risques ».

Lors de la manifestation du 19 novembre, le SO de la CGT de la Néogravure n'a rien trouvé de mieux à faire que d'agresser les vendeurs de la presse d'extrême-gauche, cela sous les yeux rigolards des dirigeants syndicaux.

A l'heure où les travailleurs de la Néo ont besoin de l'unité et de la solidarité les plus massives pour faire céder les patrons, de telles moeurs dans le mouvement ouvrier n'ont pour résultat que de semer la division et la démoralisation chez les travailleurs. Il est vrai que cette politique est conforme à la « défense de l'intérêt national » et à la politique de la main tendue aux gaullistes et non avec celle de la défense des intérêts des travailleurs.

Contre la violence dans le mouvement ouvrier !

L'unité et la démocratie ouvrière, ce sont nos armes !

Le 19.11.74

# LE 19 ET APRES...

Malgré les syndicats jaunes (F.O., les cadres, la direction de la FGAAC autonome) la grève a été puissante le 19 chez les cheminots. Puissant parce que comprise comme nationale et comme une certaine fusion avec les postiers, les fonctionnaires, contre l'Etat-patron...

## L'HUMOUR INVOLONTAIRE DES PATRONS

Le directeur général, GENTIL, rappelle aux cheminots avant que la grève commence, dans un « ordre du jour », que leurs salaires ont augmenté de 20 % en un an, que la semaine de 40 heures... s'applique avec 98 repos, que le personnel à journée de huit heures (ateliers, administratifs) aura 100 repos au 1<sup>er</sup> janvier et que l'accroissement du pouvoir d'achat aura effet au 1<sup>er</sup> janvier 75. Et de terminer : « vous jugerez en conscience ».

S'il faut rappeler que les 40 heures sont appliquées, c'est que ça se voit peu chez les roulants, les contrôleurs, les personnels en roulement : dans un triage en novembre, il y a 23 jours de travail (dont 6 nuits !) et 7 repos (dont un seul dimanche). Pourtant, en novembre, un mensuel du privé aura quatre week-ends de deux jours et deux jours fériés !

Alors que, de plus, des milliers de jours de congé ne peuvent être attribués faute de personnel et qu'on vole actuellement six jours sur l'année... et quatre seulement à partir du 1<sup>er</sup> janvier. La revendication des 40 heures en 5 X 8 avec deux repos accolés et 104 repos annuels est donc largement justifiée : elle implique la création de 20 à 25.000 embauches supplémentaires (au lieu des 15.000 prévues pour 75 — officiellement).

## SALAIRE MINIMUM A LA S.N.C.F. : LE SMIC ?

En maintenant la revendication du

salaire minimum à 1500 F hors prime à l'embauche, les directions CGT et CFDT acceptent une situation, scandaleuse : dès 69, les salaires à la SNCF, par le jeu des contrats Chaban-Delors, se voyaient réduits par rapport à d'autres entreprises du secteur public (comme EDF) et l'écart se recreuser avec les salaires du privé (en 10 mois 21 % environ dans la production du papier, par exemple). Mais maintenir cette revendication contre celle des postiers (1700 F mini et 200 F mensuels pour tous) c'était — c'est encore, refuser une unification du front de lutte contre l'Etat-patron à laquelle, massivement, étaient prêts les cheminots. Selon la demande de Maire et Séguin auprès de Chirac (fixation du SMIC à 1500 F) c'est donc le plus bas salaire « possible » selon les confédérés qu'on propose aux cheminots à l'embauche !

## LOCALEMENT, LES REFUS S'ACCUMULENT...

Après les grèves de la semaine passée, la même tactique a été employée cette semaine : le 18, grève sur le Nord et l'Est (régions traditionnellement « difficiles »), mais sans ordre de grève sur les gares têtes de ligne. Les centres parisiens étant appelés le 19, le 20 les grands centres de province et le 21... le Sud-Est sauf Paris Lyon et Villeneuve ! Ainsi les fédérations CGT, CFDT et CFTC s'attiraient un communiqué de la direction qui déclarait que « le service des grandes lignes devrait être normal sur l'ensemble du réseau » pendant la semaine : les arrêts datés, l'exploitation de non-grévistes, permettent à la SNCF d'empêcher toute efficacité de ces mouvements. Au premier chef, les cheminots le savent : morcelée, sans blocage possible du fonctionnement, ils auront refusé, dans de nombreux endroits, un mouvement de répression, sans perspective, sans unification réelle. C'est pourquoi, localement, les directives des fédés n'ont

même pas été répercutées, sauf pour le 19 novembre où les triages, les dépôts de la région parisienne ont, dans l'ensemble, suivi largement la grève.

Les manœuvres des directions syndicales (la CFDT n'étant que l'ombre de la CGT omniprésente) sont vivement critiquées : les cheminots jugent et condamnent le secteur fédéral Sud-Est le reconnaît implicitement lorsqu'il écrit : « les faiblesses ou incompréhensions constatées au cours de ces dernières grèves ne changent rien à cet aspect » (la direction se retranchant derrière le contrat de salaire signé par le cartel des jaunes NDLR). Ces incompréhensions, c'est tout simplement l'ensemble des critiques de la base au refus d'avancer un mot d'ordre de lutte nationale, seul capable de mobiliser tous les cheminots et de faire céder le gouvernement. Même pour la grève du 19 novembre, la direction CGT l'éclairait en déclarant : « de l'ampleur de cette journée dépendra l'ouverture d'un dialogue (sic) qui devra déboucher sur la satisfaction des revendications ».

Cette deuxième semaine d'actions à la SNCF montre les limites que la fraction du PCF de la CGT entend donner à la volonté de lutte des travailleurs de la SNCF : un semblant d'autonomie de décision à la base, présentée comme une nouvelle étape de la lutte, mais de fait, un refus de fusionner les luttes des postiers et des cheminots sur les mêmes objectifs, capables d'enclencher un mouvement à dimension politique impliquant des solutions politiques en terme d'affrontement avec le gouvernement actuel. Dans ces conditions, un tel refus de la lutte ne peut même pas être assumé par les dirigeants syndicaux locaux, auxquels s'oppose l'aile combative des cheminots. Cette deuxième semaine de luttes à la SNCF n'apporte pas la réponse voulue massivement : dans plusieurs centres, les cheminots ont refusé une « journée de plus sans perspective, sans coordination ». Les cheminots refusent aujourd'hui de brader leur combativité... et pourtant, massivement, le 19, ils ont fait grève.

Y. JAMARD

## REPRESSION AU MAROC

30 militants révolutionnaires condamnés, certains jusqu'à 15 ans de réclusion.

21 exécutions entre novembre 73 et janvier 74 ; arrestation en février 74 de 69 militants accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat : tels sont quelques exemples récents de la répression systématique qui sévit au Maroc. Hier encore, le pouvoir d'Hassan et de l'oligarchie terrienne et industrielle qui règne sur le pays par l'assassinat et la torture, au service de l'impérialisme, vient de lancer une nouvelle chasse aux sorcières.

Quatre dirigeants de la gauche révolutionnaire : Serfaty, Zeroual, Abouders, Slimani ont été arrêtés par les sbires et les barbouzes de la couronne, organisés par les flics de l'impérialisme français. Ces militants révolutionnaires, ainsi que de nombreux autres, subissent à l'heure actuelle les pires sévices et risquent leur tête.

A l'heure où le roi d'opérette tente de faire un large front un autour de lui sur la question du Sahara espagnol, allant des bourgeois de l'Istiqlal aux réformateurs de l'UNFP et USFP, en passant par les staliniens du PFS et la bureaucratie syndicale de l'UMT qui ne bougent pas le petit doigt contre la répression, l'objectif de ce pouvoir pourri est d'isoler et de réprimer sans relâche les révolutionnaires qui ont été derrière les luttes les plus combattives de ces dernières années.

Nous devons mener une large campagne internationale pour sauver les militants tombés entre les griffes de la réaction marocaine. La solidarité qui doit s'organiser autour des noms des camarades arrêtés devra montrer aux régimes marocain et français que si leurs intérêts les lient l'un à l'autre, ils ne pourront accomplir leur forfait sans qu'il y ait de riposte massive en France comme au Maroc.

A bas la monarchie sanguinaire !  
Sauvons les militants en danger !

## EN VENTE A ROUGE :

Mini-cassettes pour la formation théorique :

- 1) Le mode de production capitaliste — Jacques Valier (60 minutes)
- 2) Les lois de fonctionnement du capitalisme — Jacques Valier (60 minutes)
- 3) L'impérialisme — Jacques Valier (90 minutes)

En préparation :

- 4) La théorie marxiste des classes sociales — Daniel Bensaïd
- 5) La théorie marxiste de l'Etat — J. Allouze (60 minutes)
- 6) La théorie marxiste de la formation de la conscience de classe
- 7) La théorie léniniste de l'organisation — Henri Weber (60 minutes)

Ces cours enregistrés sur mini-cassettes font partie d'un cycle de formation de 26 exposés. Ils sont livrés avec plan détaillé, bibliographie et questions de contrôle.

Les trois premières cassettes sont en vente à 34 F pièce. Les 23 suivantes sont en vente à 16 F.

Passez vos commandes à la Librairie Rouge : tél. 276 68.82  
ARC 88.96  
278 59.22



Mardi soir à la Mutualité : une salle comble parsemée de nombreuses taches bleues des uniformes des postiers, un public de jeunes travailleurs venus écouter les explications du FCR sur la situation politique et sociale, les perspectives et les mots d'ordre de lutte. Un meeting de militants syndicaux, de militants révolutionnaires qui demain seront présents dans les luttes. Deux taches dominaient à la fin du meeting :

— solidarité de tous les travailleurs aux côtés des postiers, propositions fut faite de déposer dans toutes les entreprises un préavis de grève pour le cas où le gouvernement s'aviserait d'envoyer massivement l'armée briser la grève.  
— mobilisation massive aux côtés des soldats victimes de la répression après l'Appel des cent et la manifestation de Draguignan.

## VACANCES DE NOEL AU PORTUGAL AVES INTER-EUROPE

### MIGNONNE ALLONS VOIR SI L'OEILLET...

Du 21 décembre au 2 janvier, visite de Lisbonne, de Combra, de Porto de la Costa-Nova, de Nazareth.

L'accueil sera fait par des étudiants portugais.

Il y aura des rencontres organisées avec les mouvements syndicalistes et universitaires.

C'est tout de même plus intéressant que les pistes de ski.

Quant au prix du séjour, il ne sera que de 1390 Frs, voyage en avion Paris-Lisbonne-Paris, compris.

(L'oeillet : symbole du 25 avril !)



# L'ARMÉE CONTRE LES GREVES



Les rues de Paris parcourues par les bennes à ordures conduites par les bidasses. Les centres de tri militaires tournant à plein tandis que les postiers entament leur sixième semaine de grève : le régime ne s'embarasse ni de détours ni d'innovations ; l'armée est là pour briser les grèves, quand il le faut. En langage officiel, cela s'appelle sa « vocation de protection ».

D'une façon générale, il faut bien le dire, les interventions de l'armée contre les grèves ne sont pas vraiment impopulaires. C'est qu'elle est limitée dans les faits depuis de longues années en remplacement des personnels à l'occasion de grèves d'un type très particulier : grèves de la RATP, des éboueurs, des employés des PTT, des contrôleurs aériens... grève qui de surcroît on pour particularité de « gêner les usagers », ce qui permet au gouvernement de jouer la carte de « l'armée mise au service de la population » dans une situation où une grève peut être finalement assimilée à une catastrophe naturelle. On ne va tout de même pas laisser les Champs-Élysées constellés de débris et la Redoute au bord de la faillite, n'est-ce pas ?

On est donc bien loin des pratiques courantes de la III<sup>e</sup> et même de la IV<sup>e</sup> Républiques qui envoyaient joyeusement l'armée briser les grèves

manu militari quand il le fallait, activité qui dénonçait clairement cette armée comme instrument de la contre-révolution intérieure. A l'occasion des

grandes grèves de l'automne 47 encore, 80.000 hommes du contingent étaient mis à la disposition du ministre de l'Intérieur. Dans de nombreuses villes, la troupe était envoyée contre les grévistes du renfort des mobiles débordés. A St-Etienne, Chateauroux, Avignon, la troupe fraternise avec les grévistes... En décembre 47, 10.000 soldats investissent le « pays noir » avec tanks et automitrailleuses...

La V<sup>e</sup> République a rompu avec ces traditions impopulaires d'emploi violent de l'armée contre les grèves. C'est un signe de renforcement de l'Etat bourgeois avant tout, qui a su perfectionner ses dispositifs répressifs « normaux » (police, mobiles, CRS...) d'une façon suffisante pour affronter efficacement la classe ouvrière hors des périodes de crise généralisée.

## DEMAGOGIE EFFICACE

Bien des gens s'y laissent prendre et bien des bidasses aussi. Cela explique

que, même si une certaine défiance se manifeste parmi ceux que l'on sélectionne pour faire les « jaunes » involontaires, aucun refus de masse clair et net ne se soit exprimé jusqu'alors. Malgré cela, n'oublions pas le geste courageux de Jean-Jacques Martin, militant des J.C. qui, en 71, refusa de conduire un camion pendant la grève du métro et écopa pour cela de 6 mois de tôle. N'oublions pas les mouvements parmi les bidasses qui, en 72, durent déjà remplacer les éboueurs et certaines bennes vidées dans l'enceinte du Fort du Vincennes !

Mais bien-sûr lorsque, comme actuellement, on rapatrie de RFA des bidasses originaires de la région parisienne, on leur promet primes et quartiers libres à foison, lorsque, dans les beaux quartiers — les premiers nettoyés (bien-sûr !) — ils se « font » en un jour des pourboires dépassant la solde mensuelle, on comprend que ces éboueurs improvisés, quand bien même les effleurerait le sentiment d'être des briseurs de grève, ne se dressent pas comme un seul homme pour briser la manœuvre du gouvernement.

## UN ENJEU DE TAILLE

Cette efficacité relative de l'intoxication gouvernementale rend d'autant plus indispensable une dénonciation impitoyable de l'armée briseuse de grèves.

Et d'abord contre la fable de l'intervention « purement pratique », « neutre » de l'armée dans ces occasions, il faut l'affirmer avec force : le pouvoir, en appelant l'armée à la rescousse, vise bel et bien à briser la combativité des travailleurs en lutte et non à « satisfaire le public » mais à dresser l'opinion contre des grévistes présentés comme des gêneurs, des empêchements de travailler, des égoïstes et autres calembredaines. En 72, lors de la précédente intervention de l'armée contre la grève des éboueurs, Jean Planchais publiait dans *Le Monde* ce petit billet pas mal envoyé :

« Le contingent a enfin trouvé une occupation à plein temps. Il vide les poubelles des Parisiens. C'est là, comme chacun sait, une des missions traditionnelles des militaires.

On a fait venir à grands frais des troupes de l'Est. On leur a confié un matériel coûteux qu'elles manient sans enthousiasme. Les jeunes soldats ont l'impression — exacte — qu'ils brisent une grève, et leurs chefs, que l'armée est bonne à tout faire.

Ce sont des risques certes. Mais quel enjeu ! Il faut à tout prix retarder le moment où les éboueurs obtiendront une rémunération et une répartition plus humaines d'un travail peu exaltant et où les travailleurs étrangers — la majorité en l'occurrence — auront droit à un blouson de cuir et à un contrat de travail.

Il faut savoir, aux heures graves, faire appel à la jeunesse et s'appuyer sur l'armée ».

Dans le cas présent, c'est exactement le même scénario. Pensez donc : des gens qui travaillent plus de 50 heures par semaine, font un boulot que le premier Lelong venu des services de voirie n'hésiterait pas sans doute à qualifier de « plus con du monde », ont l'audace de réclamer 1700 F par mois, 200 F tout de suite et l'application des promesses faites en 72, jamais tenues ! Cela mérite bien que Ponia se mette sur le pied de guerre et amène radio et télé pour annoncer que l'armée se met au service du peuple, cela mérite bien que l'on fasse monter sur Paris 3000 bidasses, que l'on mobilise des centaines de flics pour les « protéger » etc...

En employant systématiquement l'armée contre certaines grèves, les gouvernements successifs de la V<sup>e</sup> République ont toujours visé à faire une démonstration allant au-delà de la signification particulière de telle ou telle grève. Il s'agit d'abord de créer — dans des occasions propices — une accoutumance à l'intervention de l'armée dans les conflits sociaux, de concrétiser — d'une manière rassurante pour le public — l'idée systématisée par le gaullisme selon laquelle la vocation de « Défense nationale » de l'armée doit être entendue en un sens suffisamment large pour que soit justifiée toute intervention



militaire contre un événement quelconque qui perturbe la « vie nationale ».

Il s'agit ensuite pour le gouvernement de faire une démonstration de force et de détermination pour intimider l'ensemble du mouvement ouvrier. Parfois la manœuvre réussit. Ainsi, en 73, les aiguilleurs du ciel, après 28 jours de grève, ont dû reprendre le boulot sans avoir rien obtenu.

En ce sens, l'intervention « pacifique » de l'armée contre les grèves, même rare, est partie prenante du dispositif de la « militarisation » de la société. Elle a valeur exemplaire. Elle prolonge et complète tout l'arsenal militaire qui, en période de troubles généralisés, permet à l'armée de se substituer à des administrations ou services publics défaillants : actuellement, c'est en partie grâce au réseau militaire indépendant de tri et d'acheminement postal que non seulement les bidasses mais aussi les industriels reçoivent leur courrier.

#### UN PLAN EXEMPLAIRE

De ce point de vue, l'épisode du plan Clément Marot est éclairant sous tous les rapports. En février-mars 73, les aiguilleurs du ciel civils se mettent en grève pour obtenir satisfaction sur des revendications catégorielles et la garantie du droit de grève. Leur détermination est très grande et la grève promet de se prolonger. Vu notamment

la position névralgique qu'occupent les contrôleurs, Galley alors ministre des transports décide de faire un exemple : il met en application le plan Clément Marot. Les contrôleurs militaires remplacent les civils. Quelques jours plus tard, au dessus de Nantes, 2 avions entretenant en collision et 58 personnes périssaient dans l'accident.

A l'évidence, le contrôle militaire est responsable de cet accident. Les contrôleurs militaires n'avaient pas la connaissance suffisante des règles du trafic aérien civil pour assurer la relève des civils dans de bonnes conditions de sécurité. Cela en dépit des dénégations réitérées de Galley. Cela a été récemment établi par le rapport établi par une commission d'enquête officielle. Rapport tellement accablant pour Galley et ses sbires que le gouvernement évite de le publier (Le Monde 2.10.74).

Première leçon donc : ce véritable assassinat de 58 personnes rétablit la vérité sur le rôle de l'armée « bénévolement mise au service du public à l'occasion de certaines grèves gênantes ». La vérité c'est que Galley et le gouvernement n'ont pas hésité pour briser une grève, plutôt que de céder aux revendications des contrôleurs, à mettre en danger la vie de milliers d'usagers des transports aériens. Il faut croire que le jeu en valait la chandelle !

Seconde leçon : faisant son profit des « anicroches » du plan Clément Marot, le gouvernement a résolu la difficulté de façon radicale : en milita-

risant le contrôle aérien, en imposant, de haut en bas, la mixité militaires-civils dans le contrôle aérien dont la réalité est une mainmise totale des militaires sur le contrôle.

L'exemple du plan Clément Marot montre bien le fil qui relie l'utilisation de l'armée contre les grèves aux plans généraux de militarisation de la société et finalement à la perspective d'affrontements sociaux généralisés dans lesquels les militaires se verront assigner le rôle de relève des pouvoirs civils et services publics défaillants.

Dans une période où grandissent les antagonismes sociaux, le développement de réseaux militaires autonomes pour les télécommunications, la planification d'une capacité de relève autonome des militaires apparaît, pour les périodes de crise, une solution plus sûre que, par exemple, la réquisition des travailleurs, c'est-à-dire leur militarisation dont l'efficacité reste dépendante de leur plus ou moins grande combativité. Alors que sous la quatrième République au contraire, la réquisition était une pratique assez courante. Ce n'est pas pour rien que, lorsque les plans de relève militaire de type Clément Marot, Aspirateur entrent en application, les jaunes, parfois nombreux, existant parmi les éboueurs ou les contrôleurs ne sont pas admis à travailler ! C'est que la relève militaire est une relève globale et autonome incompatible avec la poursuite d'une activité civile...

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMITE DE SOLDATS DE LA BASE AERIENNE 103 CAMBRAI

Un mouvement de luttes de grande envergure, ouvert par l'exemplaire lutte des PTT, déferle sur le pays. Le pouvoir refuse de céder sur les principales revendications avancées et n'a qu'un seul argument : la matraque. Il envoie ses flics contre les centres de tri occupés : à Rouen, Caen, Marseille, St Etienne, Paris, La Rochelle, Dijon... Il essaie finalement de faire jouer au contingent le rôle de briseur de grève, comme en octobre avec la grève du métro, en décembre 72 avec la grève des éboueurs, en décembre 73 avec la grève des aiguilleurs du ciel. Les centres de tri militaires tournent à plein : à Clermont, Marseille, Neuilly, l'armée trie le courrier civil, surtout celui des industriels

Aujourd'hui même, on envoie les soldats ramasser les poubelles et briser la grève des éboueurs. Jusqu'où ira le pouvoir dans cette escalade ? Irons-nous vers une occupation militaire des principaux centres économiques du pays pour tenter d'écraser la juste lutte des travailleurs ? Il faut que le pouvoir sache que le Contingent ne se laissera pas faire et refusera le rôle de « jaune » qu'on tente de lui faire jouer. Déjà, nous soldats, nous nous organisons. A St Tropez nous refusons de trier le courrier. Dans un centre de tri, des soldats effectuent une collecte de solidarité avec les travailleurs en grève. Partout où l'on fait trier le courrier civil, la résistance passive se transforme en sabotage

organisé.

Nous appelons l'ensemble des soldats du contingent de la Marine, de l'Armée de terre et de l'Air à refuser massivement de briser les grèves par tous les moyens possibles et à fraterniser avec les travailleurs en lutte. N'oublions jamais que sous l'uniforme, nous restons des travailleurs et que l'ennemi, le véritable est dans notre propre pays : la bourgeoisie au pouvoir.

Non à l'armée briseuse de grèves. Pas un soldat pour les contre de tri et le ramassage des poubelles.

Soutien aux soldats victimes de la répression militaire.

Travailleurs-soldats solidaires : VIVE LA FRATERNISATION

## du côté des briseurs de

MAIS NON, L'ARMEE NE BRISE PAS LES GREVES ! (version officielle)

Si l'Armée est appelée à intervenir en période de grèves, c'est toujours sur réquisition de l'autorité civile et dans des formes parfaitement codifiées.

Il convient de distinguer :

- les grèves de type insurrectionnel c'est-à-dire assorties de violences caractérisées et généralisées et de destruction des moyens de production,
- les grèves à caractère revendicatif ne comportant que la cessation du travail.

Si l'intervention de l'Armée est sollicitée :

dans le premier cas c'est au titre du maintien de l'ordre et de la protection de la capacité économique et industrielle du pays

dans le second cas, c'est pour éviter de faire supporter à la population, les inconvénients d'un arrêt partiel ou total d'un service public.

L'intervention de l'Armée s'exerce sur réquisition de l'autorité civile et dans le cadre d'une procédure et de plans établis à l'avance au même titre que les différents plans ORSEC. Le rôle de l'Armée ne vise donc pas à briser les grèves mais simplement à assumer, comme dans le cas de catastrophes naturelles, sa vocation de protection.

Personne ne se plaint de l'intervention de l'Armée en cas de sinistres, incendies de forêts, avalanches ou autres marées noires. En ce qui concerne le cas des grèves, un sondage effectué en 1970 a révélé que 65 % des français étaient favorables à ce que l'Armée assure le remplacement des services publics défaillants.

## LES POSTIERS DU CONTINGENT REFUSENT D'ETRE DES BRISEURS DE GREVE

Ci-joint un communiqué de « travailleurs des postes actuellement sous l'uniforme au 1er RI de Sarrebourg ».

Les postiers sous l'uniforme après une sensibilisation dans la caserne ont décidé après les interventions des flics contre les postiers et l'élaboration par l'armée de listes d'appelés pour remplacer les postiers de faire savoir que, sous l'uniforme, ils restent des travailleurs aux côtés des autres travailleurs.

Des appelés ont été désignés pour poster ce communiqué aux Unions Locales des syndicats de Nancy ainsi qu'à la presse locale (Est Républicain) et nationale (Le Monde, l'Humanité). Ainsi, dès lundi, l'Est Républicain rendait compte de cette prise de position et le soir des brigades de 30 postiers en grève pouvaient aller diffuser ce communiqué ainsi que l'adresse des centres confédéraux CGT et CFDT de la jeunesse aux soldats aux portes des casernes de Nancy.

Les jeunes appelés, postiers dans le civil et actuellement incorporés au 1er régiment d'infanterie de Sarrebourg, entendent ne pas jouer les briseurs de grève. C'est ce qui ressort d'un communiqué qu'ils ont publié hier matin.

Dans ce texte émanant de « des travailleurs des postes actuellement sous l'uniforme au premier régiment d'infanterie de Sarrebourg, syndiqués CGT, CFDT et Force Ouvrière » ils affirment « qu'ils ne participeront jamais à une tentative du pouvoir d'utiliser l'armée pour briser la grève des postiers » et « dénoncent les préparatifs faits » en ce sens ainsi que « les tentatives de monter les soldats contre les grévistes, notamment par la suppression des permissions sous prétexte de la grève SNCF ».

Dans leurs conclusions, ces jeunes appelés déclarent aussi « soutenir les revendications légitimes des soldats exprimées par l'appel des 4000 et par des manifestations comme celle de Draguignan ».

A l'état-major de la 6ème Région Militaire, on déclarait hier n'être pas informé de cette prise de position.

## COMMUNIQUE DU COMITE DE SOLDATS

du 5ème régiment d'infanterie de Frileuse

cielle)

ode de  
utorité  
difiées.

'est-à-  
isées et  
oyens

e com-

u main-  
n de la  
elle du

iter de  
les in-  
u total

isition  
procé-  
ne titre  
Armée  
simple-  
catas-  
on.

Armée  
anches  
e le cas  
révélé  
ce que  
ces pu-

# LE FAMEUX

# PLAN

## « ASPIRATEUR »

L'intervention militaire en cas de grève des éboueurs est préparée, planifiée dans ses moindres détails. Cela s'appelle le plan « aspirateur ». En voici les grands traits :

Une grève des éboueurs parisiens se déclenche. L'ingénieur en chef du nettoyage fait appel au préfet qui s'adresse au ministre des Armées. Le jour J sera celui où ce dernier délivre l'autorisation d'utiliser les bidasses en remplacement des éboueurs.

Au jour J plus 1, les ingénieurs des travaux de Paris du nettoyage plus quelques ingénieurs de la voirie sont convoqués. Leur mission : guider les bidasses dans les circonscriptions du nettoyage.

Innovation par rapport à 72 : dans chaque bureau du nettoyage sera placé pendant toute la durée des opérations un correspondant militaire, en liaison directe avec le PC de Vincennes. Au cas où... De même, les bidasses reçoivent pour consigne, au cas où des gens mal intentionnés viendraient peindre des slogans sur les bennes, de s'arrêter et de téléphoner immédiatement au commissariat le plus proche : les flics accourront et recouvriront prestement les dites insanités. Il ne faut rien laisser au hasard...

Au jour J plus 2 commence l'intervention militaire proprement dite. Sous la protection des flics, les bidasses vont chercher les bennes dans l'un des sept garages parisiens (généralement situés sous le périphérique) et les acheminent à Vincennes. En deux heures, ils apprennent le maniement des bennes.

De 22 heures à 5 heures du matin, ils ramassent les ordures en commençant par les grands axes.

C'est ce plan qui est entré en application à la fin de la semaine dernière. Sa mise en œuvre a entraîné l'acheminement de plusieurs milliers de soldats à Paris. Tous les cinq jours, les bidasses sont relevés. Au cas où, encore une fois, le ferment contestataire viendrait à agir dans leurs rangs...



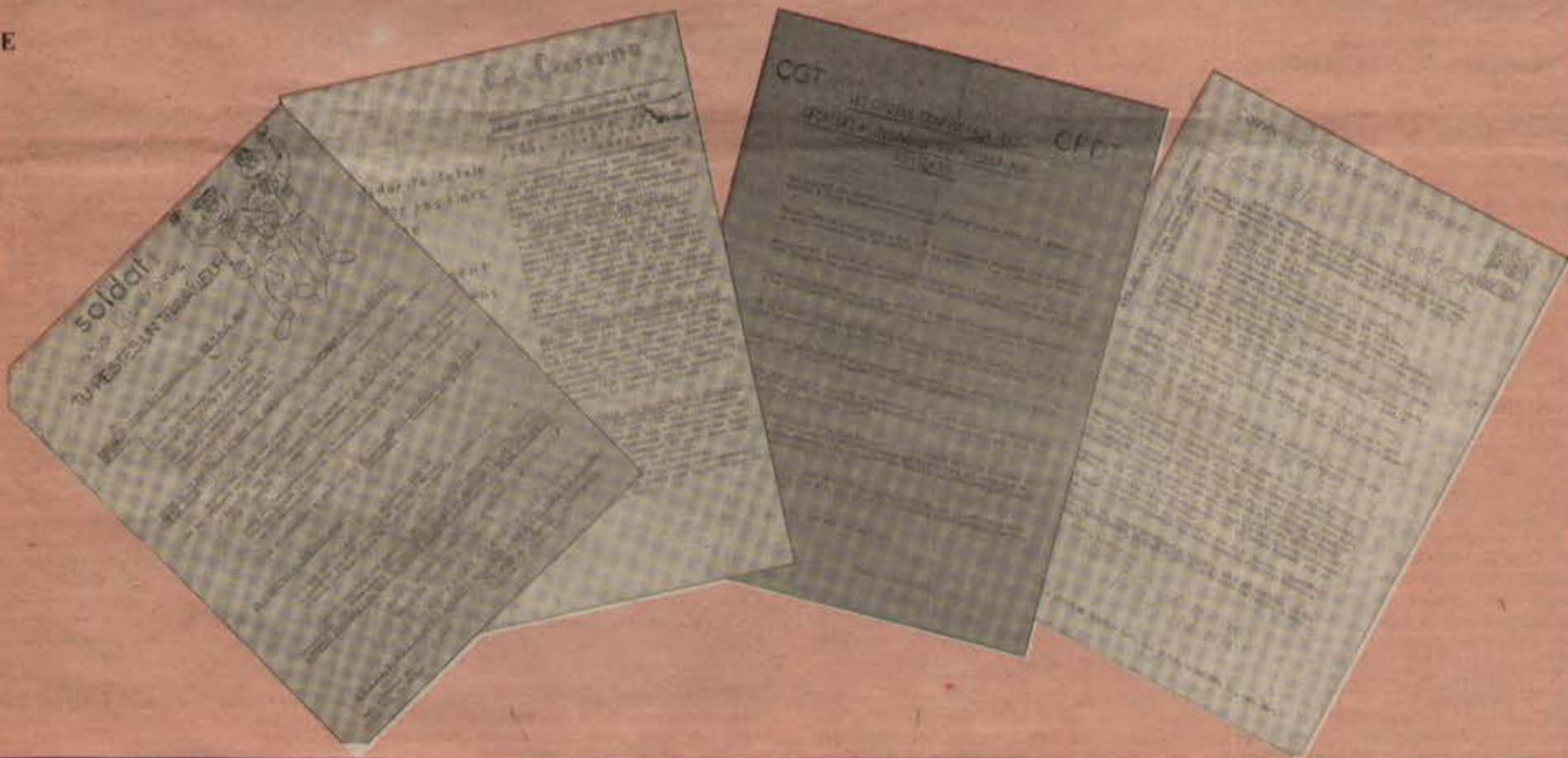
### T E GREVE

ostes ac-  
n dans la  
ontre les  
pour rem-  
forme, ils  
leurs  
muniqué  
la presse  
humanité)  
ette prise  
en grève  
resse des  
oldats aux

ellement  
urg) en-  
t ce qui  
atin.  
postes  
nt d'in-  
st Force  
amais à  
briser la  
paratifs  
nter les  
la sup-  
a grève

léclarent  
soldats  
ar des

déclarait



Depuis le mardi 12.11.74, nous, appelés du 5ème R.I. stationné à Frileuse, sommes consignés et mobilisés en permanence.

Une partie de notre régiment est allé faire du « travail postal » soit à la caserne de Vincennes, où un centre de tri provisoire est installé, soit au centre de tri de Reuilly. Ces camarades font un travail pénible en 3/8 sous la surveillance de leurs gradés et de la Sécurité militaire.

Depuis le samedi 16.11.74, l'autre partie du régiment est véhiculée chaque jour sur Paris pour ramasser les poubelles. Jusqu'à présent, la hiérarchie militaire nous a fait faire cette sale besogne de nuit et dans des conditions dangereuses. Du fait du manque de sommeil général, plusieurs accidents de la route mineurs se sont déjà produits.

Nous dénonçons d'avance la totale responsabilité de la hiérarchie si des ac-

cidents graves se produisaient. Nous dénonçons aussi devant l'opinion publique le fait que nous soyons :

- rapatriés d'Allemagne pour certains d'entre nous comme nos camarades du 11ème RG de Rastatt, du 30èmeRG de Vieux-Brisach, du 50ème RA de Villingen... et pour les autres convoyés chaque jour sur Paris dûment escortés par la gendarmerie ;
- gardés à l'intérieur du quartier Carnot de Vincennes par des gendarmes mobiles et à l'extérieur par des CRS ;
- acheminés jusqu'au point de ramassage par la police parisienne ;
- surveillés pendant le ramassage par les renseignements généraux et la Sécurité militaire ;
- dirigés par les services techniques de la préfecture.

Mais surtout, nous tenons à dénoncer devant les travailleurs et leurs

organisations politiques et syndicales le rôle de briseurs de grève qu'on veut nous imposer.

Nous dénonçons enfin la répression qui s'abat sur ceux d'entre nous qui luttent pour obtenir des droits démocratiques à l'armée et en particulier :

- ceux du 5ème RI de Frileuse : Aleaume, Foucher, Laire, Randon ;
- ceux du 19ème RA de Draguignan : Pelletier, Ravet, Taurus, qui doivent passer prochainement devant le tribunal permanent des forces armées. Comme notre camarade Jean Fournel du 22ème BCA de Nice, condamné à un an de prison dont six mois avec sursis, ils risquent plusieurs mois de prison.

Nous appelons les travailleurs et leurs organisations politiques et syndicales à manifester leur entière solidarité avec nos camarades et à les défendre contre la volonté répressive du pouvoir.

Après Draguignan, Montléry, l'Appel des Cent... cette répression montre que la hiérarchie militaire craint nos réactions face au sale boulot qu'elle nous impose systématiquement aujourd'hui :

71 RATP, 72 éboueurs, 73 aiguilleurs du ciel, 74 postiers et éboueurs, briser une grève devient une « habitude » !

Nous faisons partie de la Défense Opérationnelle du Territoire. Cette D.O.T. fut constituée pour « éviter tout retour possible aux événements de mai 68 » a dit Fanton. Et c'est à cela que l'on essaye de nous préparer.

Camarades postiers, camarades éboueurs, comme vous nous l'avez demandé par voie de tracts, nous générons le moins possible votre grève en préparant le jour où nous fraterniserons avec vous. Sous l'uniforme, nous n'oublions pas que nous restons des travailleurs.



L'un est pri, la roue est large.

Le cloison sonne la charge.

Les couacs vont en chantant...

...ET CETTE SONNERIE



Le tambour bat, le cloison sonne, qui reste en arrière ?...



Personne !

## L'ARMEE A LA « BELLE EPOQUE »

Ce 1er mai là, Paris est investi par la troupe et ressemble à une ville en état de siège. 150.000 grévistes d'un côté, 30 bataillons d'infanterie et 48 escadrons de cavalerie de l'autre. Le résultat ? 60 blessés parmi les ouvriers, 300 arrestations.

### « LE MASSACRE EST DEVENU UN ACTE OFFICIEL »

Si l'exemple est resté dans l'histoire, il n'est pas isolé. A cette époque, comme dans la plupart des pays capitalistes, l'armée tente de briser les grèves. A Cluzes (Haute-Savoie) en 1904, 7 ouvriers qui s'étaient présentés sur une liste républicaine aux élections municipales sont licenciés. Leurs camarades partent en grève, manifestent. Le patron tire lui-même sur les manifestants, 2 morts. Il est acquitté par les tribunaux. Nouvelle manifestation. Cette fois-ci, les Dragons sont là ; plusieurs blessés graves. A Limoges, dans les usines de porcelaine à main d'œuvre féminine, les petits chefs pratiquent le droit de cuissage. On est en 1905. Les syndicats exigent le licenciement d'un contre-maître et d'un chef de service, 20.000 travailleurs descendent dans la rue, 1100 Dragons les attendent. Il y aura 3 morts, de nombreux blessés et la chasse à l'ouvrier, sabre au clair, toute la nuit. Longwy, en septembre 1905, les mines du Nord la même année, Raon l'étape en 1907, Creil en 1911 sont autant de dates où le prolétariat affirme son indépendance, ses espoirs et ses exigences, autant d'assassinats où la bourgeoisie montre à quel prix elle entend sauvegarder ses profits. La troupe est toujours là.

A Villeneuve St Georges, le 31 juillet 1908, la fédération CGT du bâtiment convoque une manif pour protester contre une tuerie le mois précédent à Draveil. « Le massacre est devenu un acte officiel » placarde la CGT. « La république française est le gouvernement qui, en Europe, (exception faite de la Russie) fusille le plus d'ouvriers ! La bourgeoisie compte sur la lâcheté des travailleurs. Nous croyons qu'elle se trompe ».

10.000 manifestants répondent à l'appel. Une brigade de cuirassiers est mobilisée par Clémenceau. Un témoin raconte : « Les chevaux venaient sur nous et ils y allaient de bon cœur !... Vive le 17ème ! qu'on criait. A bas les assassins !... Je venais d'apercevoir Monatte et j'allais vers lui. Il était à côté de Dret. Il y eut des cris, des coups de feu, des pierres lancées contre la troupe... Et voilà Dret qui tombe. Et un autre. Et d'autres encore. Ah, les salauds ! ». Résultat : 2 morts, 17 blessés graves.

Voilà. La lutte contre l'ennemi intérieur ne date pas d'hier. L'armée, composée pour majorité d'appelés, ouvriers et paysans sous l'uniforme, s'entraîne pour cela. La vie de caserne, la durée du service (qui passe à 3 ans en 1913) les méthodes d'abrutissement, la condition incroyable du jeune soldat le préparent à ces tâches.

« Vous êtes derrière une barricade, moi je suis devant. Votre moyen d'action, c'est le désordre. Mon devoir, c'est de faire de l'ordre. Mon rôle est de contrarier vos efforts. Le mieux pour chacun de nous est d'en prendre son parti ». C'est Clémenceau qui parle à une délégation de la CGT quelques jours avant le 1er mai 1908.

La réaction du mouvement ouvrier ne se fait pas attendre. Au congrès de Paris (1900), la 2ème Internationale inscrit l'anti-militarisme dans son programme. « Que les partis socialistes s'emploient partout à éduquer et organiser la jeunesse en vue de la lutte contre le militarisme et qu'ils accomplissent cette tâche avec la plus grande énergie ». En fait, pour la France, ce sont les syndicats qui l'accompliront. Les socialistes, divisés par le « ministérialisme » de Millerand, pratiquent la modération sur la question. Les députés SFIO iront jusqu'à voter la loi prolongeant le service à 3 ans, au moment où la CGT mène une campagne virulente contre la même loi.

### VOUS TIREREZ !

« Quand on vous commandera de décharger vos fusils sur vos frères de misère, comme cela s'est produit à Châlons, à la Martinique, à Limoges, travailleurs, soldats de demain, vous n'hésitez pas : vous obéirez. Vous tirerez, mais non sur vos camarades, vous tirerez sur les soudards galonnés qui oseront vous donner de pareils ordres ». Cette affiche placardée sur les murs de Paris en octobre 1905, donne le ton. Elle est signée par l'Association Internationale Anti-Militariste dont le secrétaire, Georges Yvetot, est un des principaux dirigeants de la CGT. L'anti-militarisme est une forme de la lutte des classes. Il est conçu comme indispensable, au même titre que la défense quotidienne des revendications ouvrières. Il traduit la nécessaire auto-défense du mouvement ouvrier contre l'Etat des patrons.

« Il faut, explique la CGT, amener le soldat à un état d'esprit tel que dans les actes de la vie militaire, il n'oublie pas que, travailleurs hier, travailleurs demain, il ne doit en aucun cas se faire l'instrument du patron au grand préjudice de la classe ouvrière... Mais pour parvenir à faire pénétrer chez tous les ouvriers une semblable mentalité, il y a fort à faire ; une propagande continue, tenace, est indispensable, elle est l'œuvre des syndicats ». Pour cela, affiches, tracts, proclamations ne suffisent pas. Un « Manuel du Soldat » distribué à près de 200.000 exemplaires aux jeunes gens de 18 à 22 ans est édité par la CGT en 1902. Elle organise également le « sou du soldat » et des comités conjoncturels comme le « Comité de Défense des Soldats ».

### « CAMARADES, FAITES DE LA PROPAGANDE SYNDICALE AUTOUR DE VOUS »

C'est à la veille du départ de la classe de 1900 que la CGT lance un appel aux

organisations ouvrières pour que soit créé le Sou du Soldat. Chaque travailleur syndiqué doit verser une cotisation dans une caisse destinée à venir en aide aux soldats. La question est à l'ordre du jour des différents congrès confédéraux et fédéraux. Les syndicats envoient régulièrement un mandat à leurs adhérents accompagné d'une lettre comme celle-ci, éditée par la Fédération nationale du bâtiment en 1912 :

« Allons, voici un an que toi l'Ancien, tu as quitté nos rangs de révoltés pour aller servir de mannequin et de jouet aux fils à papa qui ont des galons dorés sur toutes les coutures, qui se font appeler des officiers. Tu as déjà dû te rendre compte par toi-même que si la loi te force à passer à la caserne ou cloître-prison, ce n'est pas pour défendre nos frontières comme le prétendent nos patriotards intéressés, mais bien pour défendre les privilèges et les coffres-forts de nos exploitateurs ; les frontières n'existent pas pour les travailleurs conscients ».

Et dans une autre lettre le 1er mai : « L'acte criminel qu'ils attendent de toi ne peut s'accomplir, ta raison s'y oppose. Nous avons confiance en toi, mais à tes côtés, parmi tes camarades soldats, combien en est-il dont l'ignorance voulue peut faire des instruments de crime de leur propre père ou frère, de leurs camarades de la veille ? C'est à cette éducation que nous te convions, en faisant comprendre à ces exploités comme nous de quel côté sont leurs véritables intérêts, où se trouve leur véritable famille. Une somme de 10 F est mise à ta disposition pour te faciliter les moyens de propagande ».

La plupart des syndicats et Bourses du travail organisent leur sou du soldat. La bourgeoisie essaiera de l'interdire, notamment quand la Fédération des instituteurs décide en août 1912 d'instituer elle aussi une telle caisse « destinée à venir en aide, moralement et pécuniairement » à leurs collègues sous les drapeaux. On s'imagine la cabale des dévots (nos enfants dans les mains d'Anti...). Un procès est monté et le débat porté à la Chambre. Le 26 mars 1914, les condamnations tombent contre les militants CGT. Mais la guerre éclate...

L'anti-militarisme est donc une activité permanente des syndicats. Les civils se mobilisent. On mobilise également les civils contre la loi des 3 ans, la répression militaire et l'infâme Birbi. Des comités conjoncturels sont créés. Ainsi, le Comité de Défense des Soldats à l'initiative de la Bataille Syndicaliste en juin 1913. De nombreuses personnalités intellectuelles ou syndicales y adhèrent : A. France, O. Mirbeau, L. Descaves, Monatte, Jouhaux, etc. Son but est de veiller au sort des « citoyens soldats ».

réprimés pour avoir protesté contre le maintien de la classe dans le cadre de la prolongation à 3 ans du service militaire. Il assure également une aide matérielle et morale aux emprisonnés. Très actif, ce comité placarde plusieurs affiches, organise un grand meeting à Paris et en décembre 1913 même une grande campagne pour la libération de 19 soldats emprisonnés. Non moins important, un autre comité naissait en 1912 à l'initiative du Syndicat Parisien des Couturières. Ce « Comité féminin contre la loi Berry-Millerand, les bagnes militaires et toutes les iniquités sociales » organise meetings sur meetings, diffuse des tracts et des affiches aux titres significatifs : « Femmes révoltons-nous ! », « Appel aux mères, aux sœurs et aux compagnes des encasernés ». Les femmes, ce qui est rare à l'époque, participent massivement aux réunions organisées par les syndicats ou ces comités. Des campagnes attaquent également les conseils de guerre, notamment à propos du soldat Pean, injustement condamné.

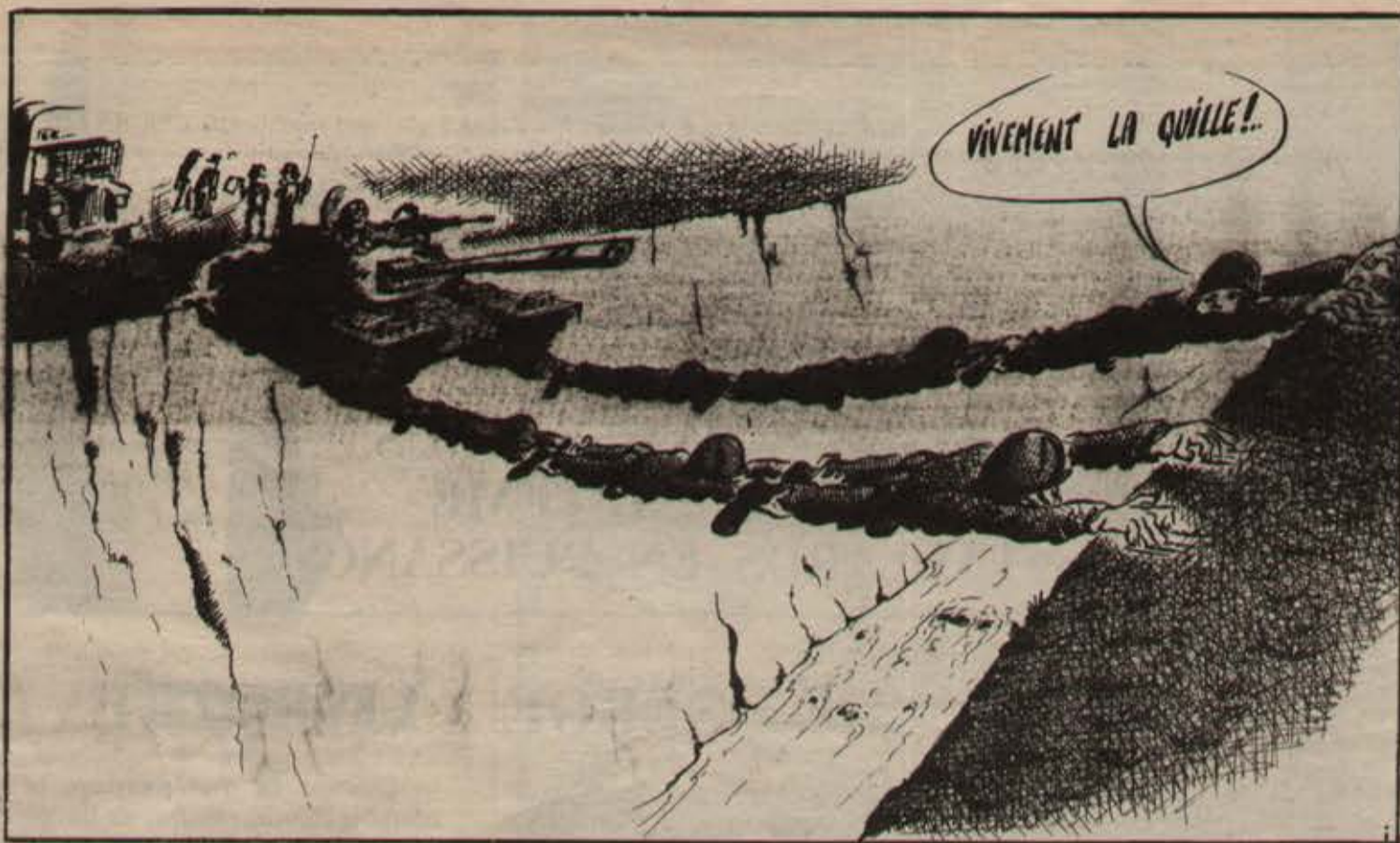
Quelle répercussion ont, dans l'armée, de telles campagnes ? Malgré tous les efforts déployés, les exemples de fraternisation resteront isolés. A Dunkerque, le 1er mai 1908, un régiment fraternise avec la manifestation qu'il était venu réprimer. Le cas du 17ème R.I. qui refuse de tirer sur les vigneronnes en 1907, pour symbolique qu'il fût à l'époque, n'en demeure pas moins unique en son genre dans la France d'avant 14. Le plus souvent les refus sont individuels. A Maon l'étape, en 1907, 4 soldats refusent de tirer, un autre se sauve. Lorsque dans les mines en 1907 une manifestation rencontre la troupe, les officiers sont obligés de menacer les soldats pour les obliger à agir...

### QUELLE TRADITION ?

Malgré sa diversité et sa richesse extraordinaire, l'expérience anti-militariste dans la France d'avant 1914 fut souvent confuse dans ses expressions politiques. Que ce soit en acceptant la guerre « défensive » ou sur le problème des « milices » et du sabotage en cas de guerre, les courants politiques qui traversent le mouvement ouvrier français cultivent de nombreuses ambiguïtés sur ce terrain. Les quelques idées-force : fraternisation, refus de la caserne « école du vice », pacifisme, renvoi, selon les courants, à un réformisme sans ambiguïté ou à l'anarchisme. Et c'est en fait sur les perspectives révolutionnaires en 1914 que le verdict tombera. Les partis ouvriers et la CGT s'installent dans l'union sacrée. Ceux-là même comme Yvetot ou G. Hervé qui furent parmi les plus virulents contre l'armée et la guerre, préchent l'union autour de la bourgeoisie française. Seul un petit noyau autour de Monatte et Rosmer reste intransigeant. Ainsi, l'anti-militarisme en lui-même n'est pas révolutionnaire. On ne peut faire l'économie d'une stratégie. Ceci dit de l'expérience du début du siècle pour le mouvement ouvrier.

M. TOUVAIS

## LIBERTE POUR FOURNEL, PELLETIER, RAVET ET TAURUS !



15 jours après l'arrestation de Pelletier et ses camarades, les desseins de l'autorité militaire se précisent. De nombreux soldats du 19ème RA de Draguignan ont rapporté que les gendarmes avaient fait le siège de la caserne pendant plusieurs jours après la manif. Des dizaines d'entre eux ont été interrogés. Toujours les mêmes questions : qui sont les meneurs ? Qui a rédigé les tracts ? Depuis quand la manif était-elle préparée ?

La logique policière a ses lois qui défient celles du bon sens : dans une caserne où les perms se faisaient plus rares depuis la réforme Soufflet, où les insultes et brimades racistes faisaient partie de la vie quotidienne, où depuis plusieurs mois les soldats étaient de ce fait prêts à exploser, il faudrait que trois agitateurs manipulés par les gauchistes aient dû s'évertuer souterrainement pendant de longues semaines pour qu'éclate la colère des bidasses !

Il faudrait donc que Pelletier et ses camarades paient pour les autres. Qu'ils paient pour la trouille bleue de Giscard, Soufflet et la clique galonnée.

Il s'agit de montrer, par des exemples fracassants, après le matraquage de Fournel, que la lutte ne paie pas dans les casernes et qu'il faudra se contenter des réformettes Soufflet ou connaître les rigueurs du TPFA. D'isoler l'avant-garde du mouvement dans les casernes de la masse des soldats en mettant en place un arsenal où une répression féroce contre les prétendus meneurs vient compléter la démagogie des mini-concessions.

Et puis, en cette période où on lance le contingent à l'assaut des grèves des postiers et des éboueurs, le moment est venu de faire preuve de fermeté. Gare aux bidasses qui, refusant le sale boulot de jaunes, s'aviseront d'imiter Jean-Jacques Martin qui, en 71, refusa de conduire un camion pendant la grève du métro ! Et gare à ceux qui refuseraient de faire le tri !

Les anti-militaristes, les organisations ouvrières ont saisi l'enjeu de cette épreuve de force. Si Pelletier et ses camarades, après la sévère condamnation de Fournel, écotent lourdement, ce ne sont pas seulement les soldats mais le mouvement ouvrier dans son entier qui auront subi une défaite.

Le moment est venu de dresser un barrage de solidarité.

Un collectif national de soutien aux 3 de Draguignan s'est mis en place. Plusieurs affiches de solidarité ont été éditées et sont collées massivement. Localement, la riposte s'organise, dans un cadre unitaire large. Des meetings, des manifestations de soutien sont en préparation en province et à Paris.

Les organisations ouvrières se sont engagées à prendre en charge la solidarité. La CFDT notamment prendra en charge une campagne autonome.

Dans les casernes, la riposte s'organise aussi : des comités de soldats ont manifesté leur solidarité et, le jour du procès, des protestations massives s'exprimeront.

Chaque week-end, les organisations anti-militaristes s'adressent par tracts aux permissionnaires et les informent sur le développement de la répression.

Enfin, de très nombreuses sections syndicales ont dès maintenant exprimé leur solidarité. Ce n'est qu'un début. De jour en jour, le mouvement ouvrier se mobilise plus massivement aux côtés des soldats emprisonnés.

A bas la justice militaire !

La liberté pour Fournel, Pelletier, Ravet et Taurus !

## APPEL DU FRONT DES SOLDATS MARINS ET AVIATEURS REVOLUTIONNAIRES

L'appel des 100, signé par plus de 4000 bidasses, la manifestation de Draguignan à laquelle participèrent 200 soldats ont profondément désemparé Giscard, Soufflet et la hiérarchie militaire.

C'est maintenant sur la place publique que s'exprime le ras-le-bol du contingent et sa volonté de lutter pour ses justes revendications.

Le régime mal élu réagit à la montée des luttes ouvrières (PTT, Fonction Publique...) en dressant le contingent contre les grévistes : dénigrement des grèves parmi les bidasses, remplacement de certains services postaux, bris de la grève des éboueurs. Il accentue en même temps la répression contre les soldats combattifs :

Fournel (solidaire de Draguignan)

prend un an au TPFA de Marseille.

Pelletier, Ravet, Taurus, manifestants de Draguignan sont inculpés et passent prochainement en TPFA.

Le F.S.M.A.R. appelle le contingent à la riposte par tous les moyens possibles :

- grève de la bouffe
- boycott d'exercices
- campagne d'inscriptions et graffitis
- grève du silence
- pétitions

En particulier le jour où Pelletier, Ravet, Taurus passeront en TPFA.

Nous devons manifester notre solidarité avec ceux de Draguignan et exiger la libération immédiate de Fournel, Pelletier, Ravet, Taurus !

A bas les Tribunaux militaires !

A bas l'armée briseuse de grève !

■ L'Assemblée du personnel (SNETP-CGT, SNETAA-FEN et non syndiqués) du CET de Bois-Colombes apprenant la condamnation du soldat Fournel du B.C.A. de Nice à un an de prison,

apprenant l'arrestation des soldats Pelletier, Ravet et Taurus, accusés d'être les responsables de la

manifestation de Draguignan

S'élève contre ces mesures visant à briser la combativité des appelés et se déclare solidaire des soldats en lutte,

exige la libération immédiate de tous les soldats emprisonnés : Fournel, Pelletier et leurs camarades.

Le lundi 18 novembre 1974

### MOTION REMISE AU MINISTERE DES ARMEES LE 14 NOVEMBRE 1974

■ La section syndicale CFDT de LOCATEL vient d'apprendre les mesures répressives prises contre Fournel : 1 an de prison dont 6 mois avec sursis.

3 appelés du 19ème RA de Draguignan (Ravet, Taurus, Pelletier) sont actuellement à la prison des Baumettes en attendant le passage en tribunal des forces armées (TPFA).

4 appelés de Frileuse risquent d'être sanctionnés par le TPFA.

Le seul crime des appelés est de lutter pour les droits démocratiques dans les casernes.

Nous sommes solidaires des soldats en lutte.

Nous exigeons la levée des sanctions contre Fournel et l'arrêt de toute

poursuite contre les appelés actuellement emprisonnés.

La section syndicale  
CFDT de LOCATEL  
Levallois, le 14.11.74

■ L'intersyndicale SGEN-CFDT et SNETP-CGT du CET de Sucy-en-Brie tient à assurer de son entière solidarité les soldats qui luttent dans les casernes pour obtenir les droits démocratiques élémentaires et en particulier :

- « les libertés démocratiques d'opinion, d'information, d'expression, de réunion, d'association garanties ;
- la suppression des sanctions frappant les soldats dans ce domaine ;
- la dissolution de la juridiction militaire ».

Elle émet la plus vive protestation

contre la répression qui les frappe actuellement et s'indigne contre le verdict prononcé contre le chasseur Fournel du 22ème BCA. Elle demande l'arrêt des poursuites et la libération immédiate de tous les soldats inculpés qui doivent passer en TPFA :

— Aleaune, Foucher, Lair, Randon, les quatre de Frileuse ;  
— Pelletier, Ravet, Taurus, les trois de Draguignan.

Le 15.11.74

SECTION SGEN-CFDT  
Section SNETP-CGT

SNES  
BN du 14.11.74

Contre les condamnations de jeunes appelés

■ Apprenant que Jean Fournel, professeur de mathématiques, ef-

fectuant actuellement son service national au 22ème BCA de Nice, a été condamné par le tribunal militaire de Marseille à un an de prison dont 6 mois avec sursis, pour avoir protesté contre les sanctions prises à l'égard des signataires de « l'Appel des Cent »,

Le BN du SNES, réuni le 14.11.74 s'élève contre cette condamnation et demande qu'elle soit levée ainsi que toutes celles qui ont été prononcées contre les jeunes appelés, pour des motifs semblables et que soient abandonnées les procédures actuellement en cours (affaires Pelletier, Ravet, Taurus...).

Le BN réaffirme l'exigence d'un statut démocratique qui donnerait aux soldats la liberté d'information et d'expression, la garantie contre toutes les brimades et les moyens d'exercer effectivement leurs droits de citoyens.



« NOUS SOMMES TOUS  
DANS CE SYSTEME  
DES TAULARDS EN PUISSANCE »

## INTERVIEW DE SERGE LIVROZET

Depuis la grande révolte des prisons de cet été, le pouvoir a été singulièrement muet sur tout ce qui pouvait toucher au milieu pénitentiaire. Par contre, il a été beaucoup moins discret dans sa répression : Serge Livrozet après avoir été condamné à

deux mois fermes pour avoir crié « pourriture de justice de classe » passait en appel devant la Cour de Colmar. Le même jour à l'initiative de 17 organisations et plus particulièrement du CAP, étaient organisées les Assises de la Justice.

Devant la mobilisation, le pouvoir devait reculer et Serge était condamné à une amende.

« Rouge » lui a demandé comment le CAP voyait l'avenir et pour cette organisation et pour le travail en direction de la justice et des prisons.

■ Après « De la prison à la révolte », après « Diégo », tu viens de sortir un nouveau bouquin : « La rage des murs ». Qu'est-ce que tu as voulu par là apporter de neuf à notre combat ?

La rage des murs est un bouquin qui retrace la vie de plusieurs individus que j'ai connus il y a quelques années en prison, avant 1965. J'ai pas voulu retranscrire les noms des personnes, ni les lieux, pour éviter que les types soient embêtés.

Mais une chose est sûre, c'est que ce bouquin-là retrace la vie des ouvriers telle qu'ils la vivent bon sang de bon sang, avec leurs petits problèmes à eux, leurs contradictions ; et les critiques que je reçois, ce sont des critiques de militants qui veulent voir derrière tout des analyses intellectuelles, politiques. Ce que j'ai voulu, c'est un livre d'ouvriers, comme je suis un ouvrier, un témoignage sur la vie.

■ Dans les prisons et au CAP, où en est-on après cet été chaud ?

Il en est au statu quo. Le gouvernement attend, comme partout, qu'il y ait de nouvelles révoltes. Il prendra des mesures au coup à coup, accusera les taulards d'être des criminels, des asociaux, des malades (comme tu vois, de ce côté-là, toujours les mêmes rengaines...), mais en réalité, c'est lui qui est responsable. C'est lui qui fait les taules et pas les taulards. Alors, moi je pose la question : à quand les nouvelles révoltes ? Et pour ça, seuls les taulards pourront répondre, je n'en suis plus un et ce n'est pas mon rôle de lancer des mots d'ordre à ce sujet.

Pour ce qui est du CAP, il subit les contre-coups des révoltes de cet été. Il a fait l'objet des répressions qu'on connaît et dont Rouge s'est fait l'écho assez souvent. On nous a reproché d'un côté d'être responsables des révoltes, de l'autre d'avoir pris le train en marche, alors qu'en fait ce n'est ni l'un ni l'autre. On s'est simplement cantonné dans le rôle que nous nous étions donné à la création du CAP, c'est à dire répertorier au maximum à l'extérieur les luttes dont sont porteurs les camarades emprisonnés et développer le soutien bien sûr.

■ Le verdict de ton procès en appel vient d'être rendu... après quinze jours de « réflexion » : 2000 F d'amende au lieu de deux mois de prison ferme. On peut considérer ça, je crois, comme une victoire, un précédent...

Pour ce qui est du jugement de Colmar, effectivement, on peut con-

sidérer que 2000 F d'amende au lieu de deux mois de prison ferme, c'est une mini-victoire.

■ Une mini-victoire ?

Oui, dans le sens où nous avons quand même demandé la relaxe. De toutes façons, la victoire finale, la vraie, n'arrivera qu'avec la disparition totale de cette justice.

■ La tenue des « Assises de la Justice » à Colmar juste avant ton procès a sans doute été pour beaucoup dans le verdict ?

Absolument. Il est clair que nous avons créé un rapport de forces bien différent de celui qui existait lorsque le 12 juillet j'ai été condamné à deux mois de prison.

■ Tu l'avais d'ailleurs déjà signalé à la sortie du procès le 22 octobre. Quelles autres leçons peut-on tirer de ces Assises ?

La plus grande, à mon avis, c'est qu'à chaque fois qu'un jugement comme ça doit avoir lieu, celui qui doit le « subir » ne doit plus se terrer, se cacher, mais au contraire en appeler au maximum de monde possible et bien sûr combattre lui-même avec eux ses juges, de façon à faire reculer cette justice qui envoie les ouvriers en prison et laisse courir les grands escrocs de la haute finance. On a réussi à créer pour cette fois un front uni assez large de 17 organisations qui, a priori, n'ont pas l'habitude de combattre ensemble... Ce qui prouve qu'à partir d'un mot d'ordre juste, la mobilisation la plus large est toujours possible.

■ Tu as parlé de la FLAM (Fédération des Luttes et Actions Marginales) le dernier jour des Assises. Qu'est-ce que ça représente, pour toi, la FLAM ?

Un espoir que je nourris encore de voir se fédérer toutes les organisations qui luttent sur des fronts que j'appellerai marginaux au prolétariat lui-même, c'est à dire dans lesquels les ouvriers, hélas inhibés par l'idéologie bourgeoise, ont du mal à se reconnaître (les prisonniers, les aliénés, les handicapés, les homosexuel(le)s, les travailleurs immigrés, les antimilitaristes, les loulous...

Il n'est pas question d'exclure qui que ce soit (à part, évidemment, les gens de droite), mais au contraire d'élargir notre front de lutte à partir des problèmes dont nous sommes porteurs.

De même que nous reconnaissons à la classe ouvrière la légitimité de son combat, nous souhaitons qu'elle admette enfin le nôtre. Nos revendications sont spécifiques, mais elles s'inscrivent toujours dans la traditionnelle lutte des classes. Nous ne pensons pas vaincre ce système sans l'apport de la classe ouvrière mais nous ne pensons pas que la révolution soit une condition suffisante à la suppression des prisons ou du service militaire obligatoire, par exemple. Mais nous sommes évidemment persuadés que la révolution est la première condition, nécessaire, de notre victoire.

■ Bon, on revient sur terre. D'après toi, vers de prochaines Assises de la Justice en 1975 ?

Justice 75, 76, aussi longtemps que la société que nous souhaitons n'aura pas été édiflée, car jusqu'à ce moment-là la justice demeurera au service de quelques oppresseurs, au détriment de la grande majorité exploitée.

### APPEL URGENT : LE COMITE D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES VICTIMES DE LA REPRESSION EN TUNISIE

Informe :

Que le peuple tunisien affronte une situation de dure répression : inexistence de libertés démocratiques, arbitraire, émigration de plus en plus grande, enseignement de plus en plus sélectif, chômage grandissant, mainmise étrangère sur les ressources nationales, stagnation des salaires, hausse continue des prix, interdiction des grèves et procès préfabriqués qui ne se comptent plus.

Des dizaines de jeunes, détenus politiques, font déjà depuis quelques temps les frais directs d'une telle politique : certains sont acculés à la clandestinité ou à l'exil, beaucoup d'autres sont emprisonnés dans des conditions inhumaines : manque de nourriture, de soins, de lumière, humidité, froid, des visites rares et contrôlées, isolement total, fortes pressions et manœuvres auprès de leurs familles de la part du pouvoir réactionnaire.

Ils attendent de chacun de nous un geste de solidarité et de soutien effectif. Tous les démocrates conséquents et les amis sincères du peuple tunisien, Toutes les organisations politiques et syndicales, démocratiques et progressistes,

Tous les organismes humanitaires et juridiques :  
Invite :  
à affronter avec nous tous la situation et

# LES ELI EN C

Les résultats des élections grecques ne laissent rien augurer de bon pour l'avenir immédiat. La majorité des suffrages qui se sont portés sur les candidats de la « Nouvelle démocratie » de Caramanlis, équivalents à 55 % des votes exprimés, va se traduire dans le nouveau parlement par 221 députés sur 300 pour Caramanlis, lui donnant ainsi la possibilité de gouverner avec une

Caramanlis a refusé avec obstination tout au long des semaines passées de reculer les élections comme il était pressé de le faire par les autres partis politiques, surtout celui d'Andreas Papandréou, le PASOK (Mouvement socialiste panhellénique) et par la Gauche unie (regroupant les deux partis communistes et l'EDA). L'intérêt de ce refus était grand pour Caramanlis : éviter que ne se structure trop rapidement l'influence et les appareils des partis d'opposition (les deux déjà cités), empêcher qu'une autre force bourgeoise conservatrice que la sienne ne vienne le



Caramanlis : il défendra les mêmes intérêts que les colonels.

les difficultés dans lesquelles se trouvent les détenus politiques ainsi que leurs familles, par une contribution morale, financière et matérielle (vêtements d'hiver, livres, colis alimentaires...) à l'adresse suivante :

Le Comité  
c/o M. Jean Gattegno  
BP 397  
CCP La Source 33349-06  
75 025 PARIS CEDEX 01

Permanence à la Cité Internationale, dans le hall du restaurant (lundi soir 20 h, mercredi midi, vendredi 20 h) ; mercredi 20 novembre à 19 heures 94 rue Notre-Dame des Champs.

### LA FARCE ELECTORALE AU BRESIL

#### DECLARATION

● Les organisations brésiliennes soussignées s'adressent au prolétariat international et à l'opinion publique en général pour dénoncer la farce électorale instituée par la dictature militaire du Brésil pour le 15 novembre.

Cette farce a pour but de légitimer la dictature et « d'améliorer son image » à l'extérieur. Elle a lieu dans un cadre de totale suppression des libertés politiques, de répression sauvage contre la classe ouvrière, de terreur systématique exercée par les forces policières. Les directions populaires, les révolutionnaires et des milliers de personnes sont soumises à la torture, aux assassinats et aux persécutions. Les géôles de la dictature sont remplies de prisonniers politiques.

Les forces révolutionnaires brésiliennes n'ont aucun espoir de renverser la

# LECTIONS GRECE

chambre à sa botte. Seul De Gaulle dans l'histoire récente de l'Europe avait enregistré des scores semblables, condition nécessaire pour entreprendre et réaliser les transformations socio-économiques du pays. Caramanlis se trouve dans une situation très semblable. Il a gagné la première bataille politique depuis la chute de la dictature militaire. Il peut maintenant commencer à gouverner.

général (il s'agit de l'Union du centre-Forces nouvelles de Mavros) et donc capitaliser aussi vite que possible l'assise populaire qu'il s'était créée depuis la chute de la dictature en juillet dernier. Ces manœuvres s'accompagnaient du refus de reconsidérer le système électoral hérité de la période d'avant la dictature et qui favorise traditionnellement les régions géographiques et les secteurs sociaux conservateurs. Accepter de rouvrir les listes d'inscription des électeurs pour y ajouter ceux qui ont atteint l'âge légal de voter pendant la période de la dictature aurait eu pour effet de gonfler naturellement les votes en faveur des partis de gauche.

Autour de cet ensemble de positions affirmées de manière inflexible, Caramanlis se présentait à la bourgeoisie en général et aux secteurs les plus décisifs de l'économie grecque en particulier les armateurs, etc. comme un dirigeant apte à maintenir leur pouvoir qui avait déjà sous-tendu celui des colonels.

Pour réaliser cette opération politique, Caramanlis a regroupé une cohorte de politiciens qui doivent pour une grande part d'être eux leur ascension sociale et politique à leur allégeance à Caramanlis, personnage tout puissant de ce parti de la « Nouvelle démocratie ». Le processus engagé par Caramanlis est par bien des aspects étonnamment semblable à celui que de Gaulle lui-même avait entrepris dès 1958.

Paré d'une légalité parlementaire acquise par des élections « démocratiques » Caramanlis est en mesure de mener une politique dont il n'a encore soufflé mot dans ses discours électoraux. Maintenant

que la période électorale est close, que les meetings se sont vidés et que l'engouement pour une démocratie retrouvée dans la rue, dans la meetings, doivent cesser avec les élections acquises, une période politique nouvelle va se dessiner peu à peu et les questions centrales de la Grèce d'après la dictature, apparaîtront.

## DE QUOI EST FAIT L'AVENIR IMMEDIAT ?

Caramanlis peut donc faire passer des lois, comme il les conçoit, quand et comme il le jugera nécessaire. La première épreuve politique importante qui s'annonce porte sur la nature de ce régime dont la Grèce doit se doter dorénavant : retour du roi Constantin ou instauration de la république ; de quelle république doit-il s'agir dans ce second cas ? D'un système présidentiel dont Caramanlis lui-même serait le président tout désigné, ou d'une république parlementaire ? L'avenir politique que Caramanlis prépare aux grecs est déjà déterminé par la situation socio-économique du pays, soumis, comme tous les autres pays européens, à un taux d'inflation élevé, à des pertes de débouchés sur certains marchés extérieurs et le manque de capitaux pour opérer les investissements nécessaires dans le pays. Certes sa victoire électorale aidera au retour de capitaux disparus ou enfuis avec la chute de la dictature, ainsi que des investissements en provenance de l'Europe occidentale ou d'Amérique du nord. Face à ce pouvoir constitué désormais, le PASOK d'Andreas Papandréou et le Parti communiste (extérieur) de Florakis (l'autre parti communiste, pesant bien peu en face de celui lié à Moscou) se trouvent dans une situation délicate. La voie parlementaire étant fermée de manière claire par les résultats électoraux, l'euphorie de la période pré-électorale éteinte, les partis de la gauche reconstruite doivent arrêter maintenant une stratégie sur le terrain de la lutte de classe, ce qui était encore bien timide. Détenteur d'un appareil d'Etat peu changé dans sa masse depuis la chute de la dictature, Caramanlis est en mesure de concrétiser un Etat fort, sa base parlementaire permettant toutes les manœuvres nécessaires dans ce but.

Les véritables questions et problèmes vont maintenant apparaître et il faut bien reconnaître que le pouvoir de Caramanlis est infiniment plus prêt à les affronter en fonction des moyens dont il dispose, que l'ensemble de la gauche.

Le mouvement ouvrier grec et les militants révolutionnaires de ce pays se trouvent installés dans une réalité politique nouvelle pour laquelle ils sont encore bien peu préparés politiquement et organisationnellement. La passation des pouvoirs de

la junte militaire à Caramanlis se sont faits de telle manière qu'il n'y ait aucune discontinuité dans la domination bourgeoise, qu'une situation instable ne se crée pas, que l'appareil d'Etat ne se brise ou ne s'affaiblisse pas.

Ceci a été réussi. La mystification politique de la démocratie retrouvée a réussi pleinement. Les partis communistes qui ont reçu leur légalité de ce nouveau pouvoir, ont laissé faire, y trouvant leur compte : Papandréou de son côté n'a pas agité de manière fondamentalement différente, insistant davantage que les deux PC sur la nécessité d'épurer l'Etat de sa gangrène militaire. Certainement frustrés

par les résultats électoraux, les grandes masses populaires, de jeunes, qui ont appuyé et participé à la campagne électorale de ces deux mouvements politiques, le PC et le Mouvement socialiste panhellénique, pourraient bientôt poser aux états-majors de ces deux partis des problèmes concernant les formes et les thèmes des luttes prochaines. L'extrême-gauche révolutionnaire est encore bien trop limitée et localisée aux secteurs étudiants et lycéens pour être en mesure de jouer un rôle au sein de la classe ouvrière.

Le vrai départ a seulement été donné avec ces élections.

G.V.



Juillet 74 : le temps de l'euphorie.

dictature militaire par des élections. Par la farce électorale la dictature tente de canaliser l'opposition et la résistance vers les couloirs d'un Parlement châté et soumis, dont le rôle est de soutenir de manière absolue les intérêts de la bourgeoisie et qui reste totalement sourd aux revendications des masses laborieuses.

Pour toutes ces raisons, nous appelons toutes les forces démocratiques et révolutionnaires internationales à dénoncer la farce électorale au Brésil et à soutenir la lutte de résistance révolutionnaire de la classe ouvrière et du peuple contre la dictature militaire et pour le socialisme.

Signataires :

Journal « CAMPANHA »

Mouvement révolutionnaire

« 8 Octobre » (M.R. 8)

Groupe « Outubro »

Parti communiste révolutionnaire (PCBR)

Parti ouvrier communiste-Combate

(Organisation sympathisante de la IV<sup>e</sup> Internationale)

Politique ouvrière (POLOP)

## PUTSCH EN BOLIVIE : L'OMBRE DE L'IMPERIALISME BRESILIEN

Le soulèvement civil et militaire qui s'est produit dans le département de Santa Cruz a obligé le gouvernement Banzer à décréter l'état de siège sur tout le territoire national et à accepter les conditions des mutins : le report sine die de la farce de l'élection présidentielle prévue pour 1975.

Les dirigeants de cette tentative de coup d'Etat, Carlos Valverde Barbery et le général Julio Prado sont des représentants de l'extrême-droite des partis

autorisés par la dictature militaire : la Phalange socialiste bolivienne et le Mouvement Nationaliste révolutionnaire.

Leur opposition à la tenue de l'élection présidentielle de 1975 ; le risque d'une amnistie générale, d'un renforcement des organisations syndicales et la reconnaissance légale des partis de gauche aujourd'hui interdits.

Il faut voir derrière ce putsch la main sanglante de la dictature militaire de Brasília. Valverde est l'un des dirigeants du mouvement séparatiste de Santa Cruz (à l'Est du pays) qui tente de faire de l'orient bolivien une république indépendante, annexable par la suite au voisin brésilien. Cette province de Santa Cruz est d'autant plus convoitée qu'elle est l'une des plus riches de la Bolivie. Déjà, le Brésil exerce des pressions sur l'économie bolivienne, servi par les actuels maîtres de La Paz. Les banques brésiliennes interviennent massivement sur le marché financier bolivien et un contrat de vingt ans pour la fourniture de gaz au Brésil à des prix dérisoires vient d'être signé.

De même, le gisement de fer de Mutun, l'un des plus importants du continent, vient d'être concédé à des firmes étrangères tandis que Brasília vient de réussir une sorte d'« exploit » : faire baisser les prix du pétrole brut extrait de Bolivie alors que ceux-ci ont augmenté partout ailleurs dans les pays producteurs.

Le développement de cette politique menée de concert entre les deux dictatures militaires bolivienne et brésilienne, avait conduit par le passé certains secteurs de la bourgeoisie nationale, touchés par ces mesures, à tenter plusieurs coups d'Etat ; le nombre des échecs de ces révolutions de palais était à la mesure de la faiblesse de cette bourgeoisie nationale et de sa crainte du

mouvement ouvrier. Face à l'actuelle montée du mouvement de masse en Bolivie (cf. grève des mineurs après l'annulation de l'élection présidentielle) ce sont les secteurs directement liés aux intérêts brésiliens qui tentent de repousser toute « ouverture démocratique » éventuelle, voire de prendre à l'avance des gages (sécession de Santa Cruz).

M.R.

## MY LAI : LES ASSASSINS EN LIBERTE

My Lai, 16 mars 1968, province de Quang Ngai, Vietnam, 4 ou 500 civils, vieillards, femmes et enfants sont tués de sang froid par des soldats de la division américaine Americal. Le FNL dénonce le massacre, sans échos dans la conscience occidentale. Il faudra attendre plus d'un an pour que la presse américaine le révèle à son tour. Le gouvernement US ne pourra étouffer l'affaire. Elle ne peut plus être dénoncée comme « propagande communiste » donc mensongère.

Il faudra un bouc émissaire, qui, à vrai dire, a sa bonne part de responsabilités : l'assassin lieutenant William Calley, commandant les trois sections de l'armée américaine en cause. Il sera condamné à la prison à vie. Mais les autres ? Trente personnes furent qualifiées de coupables par le rapport établi en 1970 par une commission d'enquête militaire. 16 furent poursuivies, quatre passèrent en jugement et seul Calley fut condamné.

Et les généraux qui tel Koster ne signala pas le massacre, ou Westmoreland, commandant en chef du corps expéditionnaire, coupable avec le Pentagone et la

Maison blanche de crime de génocide contre le peuple vietnamien ? Et les autres My-Lai, les zones de tirs libres pour l'aviation US, les bombardements en nappe des zones peuplées du sud et du nord Vietnam, du Laos et du Cambodge ?

Forcé de reculer par le mouvement anti-guerre aux USA, le gouvernement américain aura utilisé la condamnation d'un « petit », William Calley, pour couvrir les « gros », et lui-même. Depuis, il fait table rase. Condamné à vie, Calley voit sa peine réduite à 20 ans, puis 10, il fut enfin proposé qu'il soit libéré « sous caution », il l'est maintenant « sur parole ».

William Calley est libéré. Ford veut tourner la page.

Mais le crime de génocide continue. Depuis les accords de Paris, 5000 prisonniers politiques seulement ont été libérés. Sur 200.000 ! Et les arrestations se poursuivent en grand nombre. « Actuellement, il y a plus de prisonniers politiques au Vietnam du Sud qu'au moment de la signature des accords de Paris », confirme M<sup>re</sup> Nguyen Long, l'un de ceux qui fut libéré.

200.000 prisonniers politiques, enfermés dans des cages à tiges « made in USA », torturés et martyrisés par des spécialistes « made in USA ».

200.000 prisonniers politiques enfermés dans un univers concentrationnaire, hérité des camps nazis. Héritier doué, puisque par bien des aspects, les camps américano-vietnamiens vont au delà des camps nazis.

De cela, la conscience occidentale s'émeut peu.

Le lieutenant Calley libéré : c'est la couverture des crimes de génocide d'hier et d'aujourd'hui qui se poursuit.

# vers une percée proletarienne du fcr



Entre toutes les tendances du FCR il n'y a pas de divergences quant au but d'implanter plus solidement notre courant dans la classe ouvrière en tant qu'objectif prioritaire. Les divergences portent sur le comment : quelles priorités, quels axes d'implantation choisir ?

Les réponses des camarades de la tendance 2 à cette question ont suivi au cours des dernières semaines pas mal d'oscillations. De leur tribune dans « Rouge » N° 272 à celle de « Rouge » N° 274, le chemin a été, à notre avis, « un pas en avant, deux pas en arrière ».

## UN PAS EN AVANT

Le « pas en avant » de la tribune de « Rouge » N° 272 (« Gagner l'hégémonie sur l'avant-garde oui, mais comment ? ») était, l'abandon implicite ou explicite du critère économiciste de la « productivité » pour déterminer nos axes d'intervention dans la classe et une tentative de proposer d'autres critères plus réalistes, pour notre implantation. Cet abandon s'illustre par exemple dans le fait que les PTT (« improductifs ») sont « Promus » par les camarades de la T2 (est-ce grâce à la grève actuelle ??) au « centre » de la classe ouvrière au même titre que Peugeot ou Renault-Billancourt.

Quels sont donc les nouveaux critères des camarades de la T2 pour définir le « centre », c'est-à-dire le secteur qui est à leurs yeux, prioritaire pour notre travail ouvrier ?

a) « Les entreprises de pointe (productives ou non). Les Ptt sont-elles une « entreprise de pointe » ? Et le secteur Habillement-cuir-textile (la fédération Hacutex, gauche de la CFDT) est-il composé d'entreprises de « pointe » ? Ce critère « moderniste » et « technologique » ne nous semble pas avoir un rapport quelconque avec le problème de l'implantation des révolutionnaires et de la construction du parti (d'ailleurs des études récentes sur l'histoire du parti bolchévique montrent qu'avant 1917, il était implanté plutôt dans les entreprises anciennes que dans les industries de pointe...).

b) « des entreprises... ayant une tradition de lutte et d'organisation ». C'est un critère réel, mais qu'il est dangereux de surestimer. Les usines qui étaient combattives il y a 20, 30 ou 40 ans ne sont pas nécessairement les plus combattives aujourd'hui. Et vice-versa, des boîtes sans tradition (LIP !), ou à prolétarisation récente (Nouvelles Galeries, Banques) peuvent devenir très combattives. Donc, plutôt que la « tradition » c'est l'état actuel de la combativité et la présence d'une avant-garde importante qui doit nous servir de critère.

c) « des entreprises... à forte conception ouvrière ». C'est le critère le plus concret et le plus correct dans le texte de la tendance 2. Mais lui non plus ne doit pas être tenu pour un absolu : une entreprise moyenne ou nous pouvons recruter 20 militants peut être plus profitable comme étape pour la construction de notre parti qu'une grosse boîte de l'automobile où pendant des années nous distribuons des « taupes » sans gagner un seul ouvrier.

D'autre part, si le critère est la concentration, pourquoi exclure de l'axe prioritaire la Santé, les Banques, les Ministères, etc. comme le font les camarades de la Tendance 2 ? Il y a des

hôpitaux et des banques qui ont autant de travailleurs qu'une usine moyenne ou large.

## DEUX PAS EN ARRIERE

Les « Deux pas en arrière » c'est la tribune de la tendance 2 dans « Rouge » N° 274 (« Une chance à saisir ») : les camarades reculent à leur position « traditionnelle » : la priorité aux « bastions du prolétariat productif ». Et les arguments à l'appui nous semblent très peu convaincants :

1) Selon la tendance 2 le contrôle ouvrier dans les institutions (par exemple l'ORTF contrôlée par son personnel) aurait un sens « dangereusement corporatiste ».

Or, le contrôle ouvrier chez les travailleurs des secteurs improductifs comme les PTT, la Banque, les Hôpitaux publics, etc. non seulement n'a rien de « corporatif », mais au contraire, est depuis longtemps un axe de notre agitation dans ces secteurs et a déjà donné lieu à plusieurs expériences fort significatives : ouverture des hôpitaux au public pour soins gratuits sous contrôle des travailleurs, etc. Quant à l'ORTF, la radio, la presse : l'exemple du Portugal a montré que la lutte pour le contrôle des masses-média par les travailleurs gagnait rapidement une dimension politique : dans plusieurs journaux et stations de radio, les travailleurs ont imposé la démission de directeurs réactionnaires et l'ouverture des masses-média au mouvement ouvrier et même à l'extrême-gauche. En France, si les travailleurs de l'ORTF, en leur grande majorité des « nouveaux prolétaires », imposent leur contrôle sur l'information contre l'administration gouvernementale, cela ne serait pas du tout une affaire « corporatiste » mais un coup formidable à un des principaux piliers de la domination idéologique de la bourgeoisie !

2) Selon les camarades de la tendance 2, nous ne pourrions gagner les employés, les nouvelles couches prolétariennes, etc. pour la révolution, qu'en nous implantant d'abord dans les gros centres industriels, pour « incarner concrètement, à leurs yeux, la voie révolutionnaire de la lutte de classe ».

Or, à notre avis, la réalité est tout autre : a) nous recrutons et développons notre influence dans ces « nouvelles couches » avant de pénétrer dans les « gros centres industriels ». La simple évidence empirique montre qu'il ne nous faut nullement attendre d'être implantés à Renault pour gagner des travailleurs des banques, des hôpitaux, etc. pour notre courant.

b) pour gagner et influencer ces secteurs le problème n'est pas d'incarner ailleurs la voie révolutionnaire de la lutte de classe, mais de le faire dans leurs propres luttes. Concrètement, pour gagner des travailleurs des PTT il ne faut pas attendre qu'on puisse d'abord diriger une lutte à Citroën ou à la SNCF : on peut et on doit montrer la voie révolutionnaire dans la lutte elle-même des postiers, occupation des centres de tri, auto-défense, etc. L'article de la tendance 2 dans « Rouge » N° 274 affirme que « les luttes actuelles mettent en évidence criante notre trop faible implantation dans la métallurgie ou dans la SNCF ». Or, il nous semble que ces luttes mettent tout d'abord en évidence notre trop faible implantation dans les PTT eux-mêmes, que notre capacité à jouer un rôle exemplaire et dirigeant dans la grève des postiers. Au lieu de reconnaître et souligner l'importance

## TENDANCE 3

énorme de la lutte des PTT « improductifs », la tendance 2 semble regarder nostalgiquement vers Renault et la SNCF, vers les « vrais prolétaires », les « gros bastions productifs ». Heureusement que dans la pratique, ces camarades, en tant que dirigeants de l'organisation, ne suivent pas l'orientation de leurs articles polémiques en tant que tendance...

3) Selon les camarades de la tendance 2, nous devons privilégier le travail en direction du prolétariat productif parce que dans la société de transition au socialisme, une série de tâches non productives seront éliminées, des institutions comme l'école et autres « commenceront à dépérir ».

Décider de nos axes d'implantation en fonction de théories futuristes de ce genre nous semble plutôt bizarre ! C'est vraiment abandonner la problématique de Vladimir Ilitch (la stratégie pour la conquête du pouvoir) pour celle de Ivan Ilitch...

Nous pensons quant à nous que : a) le concept de travail productif n'est pas du tout le même dans la société capitaliste (productivité = production de plus-value) et dans la société de transition. Par exemple, la santé publique, improductive dans le capitalisme... En réalité, l'éducation, la santé, la culture, la science se développeront énormément dans la société de transition au socialisme, en employant (quelle qu'en soit la forme « institutionnelle ») une vaste masse de travailleurs hautement qualifiés. Par contre, il est probable que la production de certains biens de consommation perde de son importance (bagnole !).

b) nous ne recrutons pas des travailleurs aujourd'hui en fonction du rôle hypothétique de leur catégorie socio-professionnelle dans la société de transition. Concrètement, on ne recrute pas (ou influence) des employés de banque pour notre courant à partir d'une discussion sur le dépérissement de la banque dans la société de transition (ou même le dépérissement de l'argent dans le communisme), mais à partir de leur lutte de classe contre le Capital et l'Etat patron. De même on ne recrute pas des enseignants pour notre organisation ou pour un courant syndical révolutionnaire par une débat sur les théories plus que contestables de Ivan Ilitch sur la disparition de l'école, etc.

c) de toute façon, il n'y aura pas de révolution si les révolutionnaires ne sont pas implantés dans l'ensemble du prolétariat, y compris bien entendu, dans le prolétariat productif. Le problème se pose donc bien avant la société de transition. Mais la question est : comment nous développer maintenant de la manière la plus efficace, comment commencer à pénétrer dans la classe ouvrière, et par quelle tactique construire le parti aujourd'hui. Vouloir déterminer ces choix actuels par le rôle hypothétique de telle ou telle couche du prolétariat dans la société de transition, c'est mettre la charrue plusieurs kilomètres avant les bœufs.

## POUR UNE PERCEE PROLETARIENNE

A notre avis, le critère principal pour notre travail ouvrier ne doit pas être de type « économiciste » : entreprises « productives » ou « improductives », « de pointe » ou « archaïques », du « centre » ou de la « périphérie ». L'important, l'essentiel c'est de savoir dans quelles boîtes, entreprises, branches, institutions, etc. nous avons les plus grandes possibilités de nous implanter, de gagner beaucoup d'ouvriers, de construire une parti enraciné dans la classe, de réaliser une percée quantitative (multiplier notre base par 3 ou 4) et qualitative (prolétariser l'organisation). En d'autres termes : le premier critère c'est la « facilité ».

Une analyse des statistiques de la Conférence nationale des groupes taupes rouge (Lyon) montre clairement que les secteurs d'où vient la grande majorité de nos militants et sympathisants ouvriers sont les PTT, la Santé, les Banques, les employés, etc. Cela ne signifie pas, bien entendu, qu'il faut abandonner les autres secteurs, plus difficiles. Cela signifie simplement qu'il faut profiter, consciemment et à fond, sans réserves et sans complexes de la facilité que nous avons à pénétrer dans ces branches « improductives » et « périphériques ». Tourner le dos à cette facilité, et distribuer nos forces limitées en fonction de critères abstraits (« entreprises de pointe », « productives », « avec tradition », etc.) c'est le meilleur moyen de gaspiller, épuiser et frustrer nos militants, avec peu de résultats. C'est rater le train de l'histoire parce que, trouvant les portes fermées, on refuse la solution de facilité : entrer en sautant par la fenêtre...

Ceci dit, pour éviter des faux débats : notre but est, en dernière analyse, de nous implanter dans l'ensemble de la classe et en particulier dans les grandes entreprises industrielles où le prolétariat est le plus concentré et le plus exploité. Dans ce sens il faut dès maintenant :

a) utiliser notre implantation dans la « périphérie » du prolétariat pour gagner le « centre », à travers l'exemple des luttes que nous pourrions mener dans la première et par l'intermédiaire des Unions locales, comités de quartier, etc (où se produit le brassage des différentes catégories de travailleurs).

b) dégager des militants pour l'implantation et le renforcement de nos bases dans des grandes usines qui ont un rôle politique important comme Renault à Paris, Michelin, etc. en province, même s'il est très difficile d'y faire des progrès considérables dans l'avenir prochain, mais sans en faire la priorité ou l'axe central de notre travail ouvrier.



# ouvrierisme et idéologisme: les deux faces d'une même méthode



## TENDANCE 4

L'enjeu du congrès est volontiers présenté par la direction comme d'opérer un « redressement », un « recentrement » des tâches de construction du parti après une période trop longue de divagations empiriques... La Tendance 2 se pose ainsi comme l'agent le plus actif de la lutte contre le « contournement » et pour l'orientation prioritaire « vers la classe ».

Mais, en fait, la seule chose que la Tendance 2 entende ainsi combattre, c'est un déséquilibre purement sociologique et organisationnel dans le développement du FCR, jamais la méthode et l'orientation politiques qui tendent à reproduire ce déséquilibre. Pour elle, le « contournement » se réduit à une mauvaise orientation des priorités d'implantation, se réduit à « s'appuyer sur l'avant-garde large non ouvrière ou périphérique à la classe ouvrière ». Il n'est donc pas étonnant qu'en guise de tournant, de lutte contre le substitutisme, la Tendance 2 n'apporte que des réponses elles-mêmes sociologico-organisationnelles, en termes de recrutement, de base sociale, de moyens administratifs... « En fonction de notre analyse des secteurs principaux du prolétariat pour la construction du parti, nous devons tirer un certain nombre de conclusions organisationnelles concernant l'effort volontariste que doit faire l'organisation pour s'implanter dans ces couches ». Il ne s'agit donc pas d'analyser et de corriger ce qui fait que les pressions petites-bourgeoises s'exercent jusque dans la méthode de construction du parti, jusque dans la compréhension déformée du programme et de la politique à conduire vis à vis des masses et des directions ouvrières. Il s'agit, pour la Tendance 2, sans changer de méthode, de changer de terrain prioritaire d'implantation, d'opérer un déplacement organisationnel de la « périphérie » vers le « centre », de la « nouvelle avant-garde » en général à « l'avant-garde ouvrière large »...

Quant au fond, ce qui est proposé ici n'est donc qu'un tournant ouvrieriste de plus qui ne rectifie en rien les erreurs d'orientation concernant la méthode de construction du parti. Bien plus, ce tournant vers l'avant-garde ouvrière large ne fait qu'appliquer à « l'implantation ouvrière » la méthode pré-existante de la construction du parti « par étapes ». Il ne fait donc qu'introduire les inévitables éléments d'adaptation politique au centrisme (fut-il ouvrier) que comporte une méthode qui se refuse à s'adresser dès aujourd'hui à l'ensemble des masses ouvrières, en tenant compte de leurs besoins objectifs, de l'inégalité de leur niveau de conscience, de la réalité actuelle de leurs organisations et de leurs directions.

Le fait de donner la priorité à « l'avant-garde ouvrière large » sur toutes les autres

« avant-gardes larges » ne répond donc en rien à la critique fondamentale que nous adressons à la conception de construction du parti issue des thèses majoritaires sur la « nouvelle avant-garde » : ce n'est pas en isolant la tâche de « conquête de l'hégémonie au sein de la nouvelle avant-garde » mais en déployant une démarche politique qui prenne en compte les besoins et le niveau de conscience de toute la classe que l'organisation peut effectivement constituer en véritable avant-garde politique les éléments les plus combattifs ou les plus conscients de la classe. L'emprise du réformisme et du stalinisme ne sera pas surmontée parce que l'on aura proclamé de façon purement volontariste que la nouvelle avant-garde « échappe à son contrôle » ni parce que l'on aura tenté de conquérir l'hégémonie sur ce seul « maillon faible ». Elle ne peut l'être qu'à travers un processus long, tortueux, au cours duquel l'organisation révolutionnaire à toutes ses étapes tend à porter et à rendre intelligible son affrontement programmatique avec le réformisme devant les plus larges masses.

Les conséquences néfastes de la dissociation entre « éducation de la nouvelle avant-garde » et intervention vis à vis de l'ensemble de la classe et du mouvement ouvrier se sont manifestées de façon suffisamment claire dans la période récente (l'opportunisme centriste dans les comités Chili, l'opération Piaget et son fiasco, etc.).

Ceci explique peut-être qu'à l'occasion de l'actuelle « rectification » ouvrieriste, la Tendance 2 se montre beaucoup moins catégorique que lors du Xème congrès mondial dans sa négation de la nécessité actuelle d'une démarche programmatique, répondant aux besoins de toute la classe (le congrès n'hésitant pas quant à lui, à réduire la bataille sur le programme de transition à une tâche « d'éducation de la nouvelle avant-garde ») et d'une politique de front unique (Xème congrès : « nos organisations sont en règle générale encore trop petites pour appliquer centralement une politique de front unique »). Mais, dans la mesure où elle se refuse à rompre avec sa vision simpliste et objectiviste de la radicalisation ouvrière (qui réduit celle-ci à une « rupture pratique avec le réformisme » sans tenir compte des rapports plus complexes qu'entretiennent les masses ouvrières et les divers éléments centristes avec les directions), comme avec la conception étapistes de la construction du parti qui en découle (on éduque aujourd'hui l'avant-garde ouvrière large, demain on s'adressera à l'ensemble de la classe), la direction ne peut faire qu'une référence dogmatique et sans implications politiques réelles à la

méthode du programme de transition.

Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'impuissance de la Tendance 2 à faire des propositions permettant d'affronter clairement la politique des directions ouvrières (et pas seulement leur pratique revendicative) dans la conjoncture actuelle ou de mener une véritable confrontation avec le PSU (autrement qu'en se plaçant d'emblée sur le terrain douteux de l'idéologie « auto-gestionnaire »).

C'est aussi pourquoi l'actuelle bataille entre la Tendance 2 et la Tendance 3 ressemble à certaines luttes de foire : entre les deux compères, plus les coups font de bruit moins ils font de mal... Bien sûr, la Tendance 3 y va quand même un peu fort : redécouvrant la classe ouvrière « large » dans la grande lignée Bernstein-Garaudy, la Tendance 3 est tout naturellement conduite à théoriser ouvertement le contournement social et politique de la classe ouvrière, l'adaptation en termes d'implantation mais aussi et surtout d'orientation et de programme au mouvement spontané de révolte et de radicalisation petites-bourgeoises ou aux aspirations des couches techniciennes. Mais, au-delà des apparences, ces deux lignes ne sont en rien contradictoires. Tendance 2 et Tendance 3, frères ennemis, sont bien issus de la même matrice : la « théorie » de la nouvelle avant-garde. La Tendance 2 trace même ce que peut être dans la pratique de construction de l'organisation la fusion de ces deux orientations prétendument antagoniques. Dans une conception sectorialiste de la construction du parti par « fronts de masse », une orientation des priorités organisationnelles en faveur du « front ouvrier » (sur une ligne de type économiste-syndicaliste de gauche) n'interdit en rien que prospèrent par ailleurs toutes les pratiques « idéologiques » telles que les conçoit la Tendance 3. En somme, que chacun dans son secteur s'adapte à son « avant-garde large » propre (ouvrière, étudiante, etc.) en prétendant « l'éduquer ».

Une autre voie doit donc être aujourd'hui tracée. Définir nos responsabilités dans les luttes de masse en fonction des exigences fondamentales de la construction du parti révolutionnaire prolétarien implique trois préalables de méthode :

1) Il faut rompre avec l'étapisme sous ses multiples formes : dialectique périphérie-centre, théorie des « maillons faibles du stalinisme », étape de la nouvelle avant-garde, etc. Dès le départ, quelles que soient ses faiblesses, la construction du parti doit s'opérer en tendant à regrouper et politiser les éléments les plus conscients des diverses couches sociales en voie de radicalisation sur la base d'un programme exprimant non leurs « aspirations » propres, mais les besoins objectifs de toute la classe. D'autre part, dès maintenant, le parti doit se construire non en « capitalisant » ou en « instrumentalisant » la demi-rupture spontanée de la « nouvelle avant-garde » mais en tendant à porter l'affrontement politique avec le stalinisme et le réformisme à l'échelle du mouvement d'ensemble des masses prises à leur degré inégal de conscience et dans leurs rapports contradictoires aux directions existantes du mouvement ouvrier.

2) Il faut également combattre ces variantes jumelles de la ligne majoritaire internationale que sont l'ouvrierisme de la

Tendance 2 et l'idéologisme de la Tendance 3. Il ne s'agit pas de choisir « l'avant-garde ouvrière large » contre « l'avant-garde large étudiante ». Il ne s'agit même pas de choisir « la classe » contre la « petite-bourgeoisie ». Il faut revenir au point de départ : construire un parti prolétarien sur un programme prolétarien ne se réduit en rien à l'objectif de « l'implantation ouvrière ». Comme l'a fortement souligné Lénine, le parti doit tendre à se construire par la bataille de masse dans toutes les classes de la société, dans toutes leurs luttes contre le Capital. Ce qui assure l'unité de ces combats et leur direction politique prolétarienne, c'est fondamentalement l'orientation du parti, son programme, en ce qu'il subordonne toutes ces luttes à l'intérêt objectif du prolétariat et à la perspective de la prise du pouvoir.

3) Il faut enfin rompre avec la fausse opposition programme minimum/programme maximum que l'organisation est en fait incapable de dépasser. Ceci vaut pour « l'intervention ouvrière » qui, faute de maîtriser le problème de la consigne de pouvoir, oscille en permanence entre surenchère purement économiste et propagandisme révolutionnariste. Ceci vaut à fortiori pour les autres « fronts de lutte » où l'organisation s'avère incapable d'échapper au faux dilemme entre incantations maximalistes (« A bas l'école des flics et des patrons », « A bas l'armée de guerre civile », etc.) et pur et simple alignement sur les seuls mots d'ordre démocratiques.

Toute autre est la méthode du programme de transition. Pour toutes les couches sociales en lutte contre le capital, elle implique de partir des besoins objectifs et des préoccupations immédiates des masses pour contribuer à mobiliser celles-ci sur des mots d'ordre propagandistes et agitateurs correspondant aux intérêts fondamentaux de la classe ouvrière et culminant dans la perspective centrale du gouvernement ouvrier. C'est dans cette même démarche que l'organisation pourra dévoiler le rôle traître des directions réformistes, faire progresser la conscience des travailleurs les plus combattifs, construire le parti révolutionnaire.

Les marxistes révolutionnaires doivent définir leurs tâches à partir de l'analyse la plus précise du processus complexe de la radicalisation et de toutes les différenciations sociales et idéologiques qui traversent le mouvement des masses. Mais le suivisme politique est la rançon de toute méthode de construction du parti qui subordonne les responsabilités des marxistes révolutionnaires dans l'ensemble de la lutte de classes à la définition arbitraire d'une « cible » ou d'une « clientèle » sociale particulière, que celle-ci soit les couches ouvrières centristes (pompeusement baptisées « avant-garde ouvrière large ») ou la petite-bourgeoisie (travestie pour les besoins de la cause en classe ouvrière « large ») n'y change rien : « Le parti qui se réclame du socialisme scientifique ne part pas pour fonder sa politique de souhaits subjectifs, de tendances particulières, d'états d'esprit, mais bien des faits objectifs eux-mêmes, de la situation matérielle des différentes classes en présence et de leurs relations » (Trotsky, Discussions sur le programme de transition).

# COMPTE-RENDU DE JUGEMENT

LE TRIBUNAL siégeant en audience publique ;  
Après que la cause eut été débattue en audience publique le 24 septembre 1974, devant Messieurs BARDOUILLET Vice-Président, ROBIQUET et SCHEWIN, Juges, assistés de CAYREL Secrétaire-Greffier, et qu'il en eut été délibéré par les magistrats ayant assisté aux débats.

A rendu en PREMIER RESSORT le jugement contradictoire ci-après.

Attendu que le 4 mai 1973, François DUJPRAT a assigné Henri Weber, directeur de la publication du périodique ROUGE aux fins de faire dire que la brochure intitulée « Document rouge 23-24 — Les bandes armées du pouvoir — 2 », publiée en supplément du n° 191 de l'hebdomadaire ROUGE, paru le 9 février 1973, a un caractère injurieux et diffamatoire envers lui et, en conséquence de condamner Henri Weber, directeur de la publication de ROUGE à lui payer la somme de 100.000 F à titre de dommages-intérêts et d'ordonner la publication intégrale du jugement à intervenir dans l'hebdomadaire ROUGE, ainsi que dans 5 journaux parisiens à titre de réparation supplémentaire.

Attendu que le 5 juillet 1973, François DUJPRAT a assigné la Société Internationale d'Éditions, éditeur et propriétaire de l'hebdomadaire ROUGE comme co-responsable du préjudice subi par lui à lui payer la somme de 100.000 F à titre de dommages-intérêts en solidaire avec WEBER, es-qualités de directeur de la publication.

Attendu que DUJPRAT a réitéré ses demandes par assignation délivrée à WEBER le 2 août 1973, puis par actes du Palais interruptifs de prescription, signifiés aux défendeurs les 31 octobre 1973, 26 janvier 1974, 8 avril 1974, 26 avril 1974 et 16 juillet 1974 ;

Attendu que les défendeurs ont au Tribunal de dire que la brochure litigieuse repose en ce qui concerne DUJPRAT sur une transcription exacte de la vérité historique ; qu'en conséquence, WEBER es-qualités est de bonne foi et que les moyens employés pour porter à la connaissance du public les faits prétendus diffamatoires ou injurieux sont légitimes par un but d'information ; que dans ces conditions, DUJPRAT doit être débouté de ses demandes ;

Attendu que les instances ont été plaidées et mises en délibéré le 24 septembre 1974 ;

Attendu qu'il y a lieu de les joindre en raison de leur connexité pour y répondre par un même jugement ;

Attendu que DUJPRAT allègue qu'il est présenté dans la brochure incriminée comme « un héritier d'Hitler » (page 7), auteur d'une « Anthologie de mégalomanie et de bêtise politique » (p. 11) « mégalomane averti » (page 23) et « lâche et mythomane » (p. 16), qu'outre ces insultes, il est inculpé, de façon diffamatoire et contre toute vérité (p. 65), comme « se déclarant publiquement antisémite », comme ayant été « chargé de recruter des mercenaires pour le Congo » (p. 10 et 64), et comme un « indic de préfecture », « employé » de gouvernement chargé par la police de la renseigner sur le compte de ses amis politiques ; qu'à ce titre, il aurait été « dénoncé en 1967 » par Occident (p. 14) aurait voté en 1968 pour une « union » entre Occident et les « Services secrets » (p. 10), après avoir « proposé à Occident de se mettre au service du Pouvoir » (p. 54), puis aurait été en 1969 exclu par HOLLEINDRE, animateur du Centre de Ralliement National de cette organisation, au motif qu'il serait « un indicateur de police » (p. 66) ;

## SUR LES RESPONSABILITÉS

Attendu qu'en application de l'article 42 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, le directeur de la publication est responsable comme auteur principal des injures et diffamations parues dans un périodique ; qu'en l'espèce, WEBER, directeur de la publication de l'hebdomadaire ROUGE est donc responsable du contenu de la brochure incriminée qui n'est qu'un supplément de cet hebdomadaire ; que, de son côté, la Société Internationale d'Éditions, éditeur et propriétaire de ROUGE, ne peut, aux termes de cet article 42, être considérée comme auteur principal co-responsable, mais qu'en revanche, en vertu de l'article 1384 du Code Civil et de l'article 44 de la loi du 29 juillet 1881, elle pourra être déclarée responsable des condamnations pécuniaires susceptibles d'être prononcées contre WEBER, es-qualités ;

## SUR LES INJURES

Attendu que, page 7 de la brochure incriminée figure un encart intitulé « Les Héritiers d'Hitler : Occident », qu'après la sous-titre « la naissance du groupe nazi : Occident », on lit : « La Fédération des Étudiants nationalistes est contrôlée par le groupe nazi et raciste de Dominique VENNEN, Europe Action. En Novembre 1963, DUJPRAT et JACOJART sont exclus de la FEN, bientôt suivis en décembre par les scissionnistes de la section de Paris qui passeront des accords avec THIROURT et créeront le Front Universitaire Européen. En février 1964, une scission s'opère dans ce groupe entre la tendance nationale européenne et la tendance nationaliste. Ces derniers prennent contact avec SIDOS (qui venait de lancer son cercle de défense de la culture française, ce cercle reprend le nom d'Occident ci-dessus cité). Le mouvement Occident naît de cela en avril 1964 » ;

Attendu qu'il en résulte que, dans cet encart, c'est au mouvement Occident qu'est appliqué le terme « Les Héritiers de Hitler », que si DUJPRAT est cité dans le corps de l'article, il n'est pas qualifié lui-même de « héritier de Hitler », et qu'il ne peut en outre être atteint par les termes visant le Mouvement Occident, puisqu'il n'est pas indiqué dans l'encart qu'il faisait partie de la « tendance nationaliste » du Front Universitaire Européen à l'origine de la création de ce mouvement ; qu'il s'ensuit que le demandeur ne peut soutenir qu'il ait été traité de « héritier de Hitler » dans le texte incriminé et en conséquence victime d'injures ou de diffamation de ce chef ; qu'il n'y a donc pas lieu de rechercher si ces termes, dans le cas où ils auraient concerné le demandeur, auraient été ou non justifiés par ses écrits et son comportement ;

Attendu qu'on peut encore lire dans la brochure litigieuse, à la page 11 : « François DUJPRAT, journaliste et historien dont le livre sur mai 68 est une anthologie de mégalomanie et de bêtise politique », à la page 16 : « A l'inverse de nombreux dirigeants fascistes lâches et mythomanes tels François DUJPRAT » et à la page 23 : « ce mégalomane averti qu'est DUJPRAT » ;

Attendu que, dans le premier passage, les termes « anthologie et bêtise politique » visent un des ouvrages du demandeur et non la personne de celui-ci ; qu'en outre, si leur caractère est violent, il y a lieu d'observer que celui-ci est habitué dans les polémiques entre membres de formations politiques extrémistes, ce qui diminue sensiblement son impact ; que, dans ces conditions, ces termes ne peuvent porter atteinte à l'honneur et à la considération du demandeur ;

Attendu, en revanche, que dans les deux autres passages, les termes « lâches, mythomane et mégalomane averti », atteignent directement la personne de DUJPRAT ; qu'ils sont de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération du demandeur ; qu'en outre, ne comportant pas l'imputation de

faits précis, ils constituent des injures et non des diffamations, de telle sorte que WEBER ne peut invoquer sa bonne foi en ce qui les concerne ; qu'il s'ensuit que DUJPRAT est bien fondé à en demander réparation.

## SUR LES DIFFAMATIONS

Attendu que WEBER ne conteste pas que les allégations qui lui sont reprochées comme diffamatoires sont de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de son adversaire ; qu'il précise à la Barre qu'il ne tente pas d'établir la vérité des faits ainsi allégués, mais qu'il invoque sa bonne foi en raison des sources dans lesquelles il a puisé ses allégations et de leur but d'information du public ;

Mais attendu qu'en matière de diffamation, la mauvaise foi est présumée ; qu'il appartient donc au défendeur de faire la preuve contraire et que celle-ci ne peut résulter simplement de sa croyance dans la réalité des faits allégués, dans le fait que ceux-ci auraient déjà été cités par des tiers ou dans le but d'information des lecteurs ; que cette bonne foi ne peut être établie que par la preuve d'éléments conjugués parmi lesquels la vérification des sources, l'existence d'une documentation sérieuse, la correction et la mesure dans les termes employés ;

Attendu qu'il convient donc de rechercher si WEBER a respecté ces précautions en ce qui concerne chacun des faits allégués comme diffamatoires ;

Attendu que page 65 de la brochure litigieuse, il est écrit dans la notice concernant François DUJPRAT « se déclarant antisémite » ;

Or, attendu que les défendeurs ne versent aux débats aucun document, aucune source pouvant étayer cette affirmation ; qu'en revanche, le demandeur produit un article du numéro du 23 août 1972 du journal SPECIAL contenant une interview de DUJPRAT d'après laquelle celui-ci a déclaré : « certains représentants de l'ancienne extrême-droite sont très violemment antisémites, mais sont pour Israël. Je suis antisémite et absolument pas antisémite » ;

Attendu qu'il s'ensuit que le défendeur n'a pas hésité à formuler contre le demandeur une accusation aussi grave que celle d'antisémitisme alors qu'il ne disposait d'aucun document dans ce sens ; que le fait que DUJPRAT appartienne à des organisations d'extrême-droite et ait montré dans ses livres son goût pour les régimes d'autorité, ne pouvait suffire à ce sujet, alors surtout que la brochure indiquait non qu'il était antisémite mais qu'il se déclarait antisémite ; que WEBER devait donc rechercher les déclarations faites par le demandeur sur ce point ;

Attendu qu'on peut lire page 64 de la brochure, dans la notice sur DUJPRAT : « s'occupe pour le compte des Services spéciaux du gouvernement français de recruter des mercenaires pour le Congo ou il séjourna quelques temps », qu'en outre, en page 10, après un passage sur les événements de mai 1968, il est indiqué « François DUJPRAT était chargé quelques années plus tôt de recruter des mercenaires pour le Congo » ;

Attendu que les défendeurs produisent à ce sujet une page du n° 104 de leur périodique ROUGE comportant notamment l'indication en ce qui concerne le demandeur : « chargé du recrutement des mercenaires devenus appariteurs musclés à Nanterre et ailleurs après avoir recruté ceux du Congo Kinshasa pour les Services spéciaux » ; qu'il s'agit en outre d'un état de ce que DUJPRAT, dans son livre « Les Mouvements d'Extrême Droite », page 141, écrit en ce qui concerne une scission dans le mouvement OCCIDENT « La crise éclata lors du retour de François DUJPRAT du Congo » ;

Mais attendu que les défendeurs ne peuvent invoquer comme source leurs propres publications et que le demandeur, s'il ne conteste pas être allé au Congo d'octobre 1964 à octobre 1965, déclare qu'il ne s'y trouvait qu'au titre de la coopération, recruté par l'U.N.E.S.C.O., comme professeur de lettres pour lutter contre l'analphabétisme ; qu'il verse aux débats copie de sa lettre à l'U.N.E.S.C.O., demandant un duplicata de son dossier ainsi que la réponse du 3 juillet 1974, de cet Organisme, réponse qui paraît confirmer ses dires, puisqu'il y est indiqué que son dossier n'est plus en possession dudit Organisme, au motif que les dossiers des professeurs recrutés pour le compte du Gouvernement zairais ont été remis aux autorités de ce pays ;

Attendu qu'en outre, DUJPRAT, pour établir l'inexactitude des allégations portées contre lui, produit l'article qu'il a fait paraître dans le n° juillet-août, du périodique « Défense de l'Occident », dans lequel il prenait catégoriquement parti contre la sécession bialfraise au Nigeria en indiquant : « l'intérêt bien compris de l'Occident passe par le maintien du statu quo en Afrique, seul gage de paix pour le Continent noir » ;

Attendu qu'il s'ensuit que c'est sans document déterminant que les défendeurs ont porté de graves accusations contre le défendeur, que le fait que celui-ci se soit trouvé au Congo lors de la sécession katangaise était insuffisant pour permettre d'en inférer qu'il recrutait des mercenaires et qu'il leur appartenait de vérifier les raisons de son séjour, qu'en outre, la recherche d'une documentation sérieuse aurait dû appeler leur attention sur l'opinion formulée par DUJPRAT quant à la nécessité du maintien du statu quo en Afrique noire ;

Attendu que dans la brochure incriminée, on lit encore page 14 : ce curieux personnage qui avait été dénoncé en mars 1967 comme un vulgaire indic de Préfecture par ses compères d'Occident », page 10 relativement aux événements de 1968 : « Pendant le mois de mai, Occident sera contacté par les Services secrets... Sur 12 responsables d'Occident, 3 votent pour réaliser cette union (dont François DUJPRAT), 9 sont contre », page 64 en ce qui concerne le demandeur : « En 1967, il quitte Occident l'estimant novauté par le gouvernement. Certains de ses camarades de l'époque affirmeront l'avoir exclu pour son rôle d'indicateur de police. En mai 1968, contacté par ses anciens patrons du SDECE, il propose à Occident de se mettre au service du Pouvoir », enfin page 66 : « HOLLEINDRE qui organise le Centre de Ralliement National en exclut DUJPRAT en le traitant d'indicateur de police » ;

Attendu que les défendeurs versent aux débats pour prouver leur bonne foi

1°) le n° 5 de juin 1972 du mensuel « l'Observateur Européen » ou dans une critique du livre du demandeur « Les mouvements d'Extrême Droite », on trouve « soupçonné d'appartenir à la police, il est exclu du Mouvement Occident en 1967 » et au paragraphe suivant : « Soupçonné d'appartenir à la police, François DUJPRAT est exclu du Centre de Ralliement National en septembre 1969 par Roger HOLLEINDRE » ;

2°) le n° 1 d'octobre 1972 du bulletin du CPDU ou il est écrit : « En mai 1968, les Services Spéciaux prirent contact avec la direction du mouvement Occident par l'intermédiaire du camarade J.C.P. Leur proposition était simple : susciter des troubles dans les facultés parisiennes afin de permettre aux forces de police d'intervenir légalement pour rétablir l'ordre. En contrepartie des moyens financiers et un crédit d'imprimerie furent proposés ; au cours de la réunion du Bureau politique qui suivit, 2 dirigeants votèrent contre, un s'abstint, la majorité vota pour. On connaît

la suite... » puis au paragraphe suivant « François DUJPRAT fut exclu officiellement du mouvement Occident pour collaboration avec les renseignements généraux. Il avait été surpris postant à leur adresse des tuyaux concernant une manifestation prévue » ; 3°) un article intitulé « Les petits cousins de l'UDR » paru dans le n° du 25 juillet 1973 du journal « le Canard Enchaîné », où on peut lire : « qu'en janvier 1973, quelques semaines avant les élections législatives, une réunion s'est tenue entre deux dirigeants du Front National et d'Ordre Nouveau, dont François Duprat d'une part et de l'autre des représentants des Comités de Défense de la République et des Services d'Action Civique » ;

Mais attendu qu'il convient d'écartier ce dernier document puisque paru postérieurement à la date de la publication de la brochure litigieuse et concernant des faits qui ne sont pas visés dans ladite brochure, il ne peut être la source des allégations qui y sont contenues ;

Attendu que le demandeur soutient que les publications « les Cahiers du CPDU » et « l'Observateur Européen » sont dénuées de tout caractère sérieux ; que la première n'est qu'un bulletin confidentiel comme elle l'indique elle-même dans son texte et que la seconde n'a eu qu'une existence éphémère ainsi qu'il résulte de la lettre du sieur Alain de BENOIST, d'après lequel cette publication avait, en 1972, usurpé le titre dont il était propriétaire, puis disparu peu après ;

Attendu que DUJPRAT déclare qu'il a, en réalité, quitté en 1967 le Mouvement Occident pour divergences politiques et produit à l'appel de ses dires les pages 74 et 75 du livre « Archives Secrètes » de Claude PAILLAT édité par DENOEL en 1969, pages où il est écrit que le demandeur « s'est fait paraître à l'extérieur pour divergences de ce mouvement » ;

Attendu, certes, qu'il y a lieu de relever le caractère dubitatif donné par PAILLAT au départ de DUJPRAT ;

Mais attendu que WEBER ne pouvait se contenter comme sources de ses allégations de publications comme « l'Observateur Européen » et les « Cahiers du CPDU », dont il ne tente pas de démontrer l'authenticité et le caractère sérieux ; qu'il aurait dû vérifier les sources et s'entourer de toute la documentation nécessaire avant de formuler des accusations aussi graves contre le demandeur ;

Attendu, en outre, qu'il n'aurait pas dû échapper à WEBER que dans la brochure litigieuse, il existe une contradiction dans le fait d'alléguer qu'après avoir été expulsé du Mouvement Occident en 1967, DUJPRAT pouvait encore voter comme responsable de cette organisation lors de la réunion qui se serait tenue en mai 1968 sur l'accord à réaliser avec les Services Spéciaux ; que par ailleurs, le résultat du vote qui y est indiqué (3 voix pour, 9 contre), est différent de celui mentionné dans les Cahiers du CPDU qu'il invoque comme sources : 2 voix contre, une abstention, la majorité pour ;

Attendu que dans ces conditions, il apparaît que WEBER ne fait pas la preuve qu'il était de bonne foi en publiant les allégations diffamantes relevées par le demandeur ; qu'il n'établit pas, en effet, avoir pour ce faire disposé de sources suffisantes, vérifiées celles-ci et réunies la documentation indispensable alors qu'il devait respecter des précautions d'autant plus grandes que ces allégations exprimées sans nuances ni réserves étaient particulièrement graves ;

Attendu qu'à fortiori, il ne prouve pas non plus que les faits allégués étaient la transcription exacte de la vérité historique qu'il invoque également dans ses écritures ; qu'il s'ensuit que le caractère diffamatoire des allégations est établi et que DUJPRAT est bien fondé à en demander réparation ;

SUR LA REPARATION DU PREJUDICE  
Attendu que WEBER, es-qualités de directeur de publication, est tenu comme auteur principal de réparer le préjudice subi par DUJPRAT et que la Société Internationale d'Éditions, en tant que propriétaire des publications ROUGE, est responsable des condamnations pécuniaires prononcées contre WEBER au profit du demandeur ;

Attendu que les injures et surtout les diffamations dont DUJPRAT a été victime lui ont causé un préjudice grave, mais qui est cependant limité par le fait que la brochure incriminée, supplément de l'hebdomadaire ROUGE, n'a pu être diffusé qu'après des lectures de ce périodique ; qu'il y a lieu, dans ces conditions, d'évaluer la réparation de ce préjudice à la somme de 10.000 F ;

Attendu que la publication dudit du présent jugement dans la presse parisienne présenterait le risque de répandre les injures et diffamations en cause auprès d'un public beaucoup plus vaste qui les ignorait jusqu'alors ; qu'il suffit, en conséquence, d'ordonner la publication du dispositif du présent jugement dans l'hebdomadaire ROUGE dont la brochure litigieuse était un supplément et ce dans le premier numéro de l'hebdomadaire paraissant après la signification de la présente décision ;

Attendu qu'il est nécessaire et conforme à la nature de l'affaire d'ordonner l'exécution provisoire de la publication, celle-ci ne pouvant être efficace que si elle intervient dans un bref délai avant que le souvenir des injures et diffamations ne se soit effacé dans l'esprit du lecteur ;

## PAR CES MOTIFS

Statuant contradictoirement ;  
Joint les instances inscrites au rôle général sous les numéros 44 216 et 44 385 de l'année 1973 ;

Dit que dans la brochure « Document rouge 23-24 Les bandes armées du pouvoir — 2 », publiée en supplément du n° 191 de l'hebdomadaire ROUGE le 9 février 1973, les termes « mégalomane averti », « lâche et mythomane », constituent des injures à l'égard de François DUJPRAT et que les allégations selon lesquelles celui-ci se serait déclaré publiquement antisémite, aurait recruté des mercenaires pour le Congo, aurait été exclu en 1967 du Mouvement Occident et en 1969 du Centre de Ralliement National comme indicateur de police et aurait voté en mai 1968 pour une union entre Occident et les services secrets constituent des diffamations à son égard ;

Dit qu'en ce qui concerne les faits diffamatoires, la bonne foi et la vérité ne sont pas établies ;

En réparation du préjudice, condamne Henri WEBER en qualité de directeur de la publication, à payer à François DUJPRAT la somme de dix mille francs (10.000 F) à titre de dommages-intérêts ;

Dit que la Société Internationale d'Éditions est responsable de cette condamnation pécuniaire ;  
Ordonne la publication du présent dispositif dans le premier numéro de l'hebdomadaire ROUGE QUI PARAITRA APRES LA SIGNIFICATION DUDIT JUGEMENT ;

Ordonne l'exécution provisoire en ce qui concerne la publication ;

Rejette les autres demandes de DUJPRAT ;

Condamne Henri WEBER, es-qualités et la Société Internationale d'Éditions aux dépens, en prononce distraction, au profit de Maître Georges de MALLEVILLE, avocat postulant.  
Le Secrétaire Greffier LE vice Président Bardouillet

# LE DE

Malgré les progrès importants sur les textes déposés auparavant (le projet de loi préparé sous Pompidou et qui n'avait pas été discuté prévoyait d'autoriser l'avortement dans les cas de viol ou de danger pour la santé de la mère), le texte Veil est loin de résoudre tous les problèmes.

## UNE LOI LIBERALE ?

— Il ne prévoit pas le remboursement par la Sécurité sociale, ce qui contribue à perpétuer l'inégalité actuelle.

— Il multiplie les formalités administratives : la femme doit aller voir un médecin, puis un « organisme social », puis revenir chez son médecin.

A chaque visite elle est chapitrée, moralisée, menacée de stérilité, frigidité et autres catastrophes. Si elle a de la constance, munie d'une série de certificats, elle est enfin admise dans un établissement hospitalier. On imagine le genre de pressions que peut exercer un médecin hostile à l'avortement et le malaise, la honte qui peuvent en résulter pour beaucoup de femmes.

— Il introduit une clause répressive : toute propagande en faveur de l'avortement sauf dans les publications médicales est interdite et sévèrement réprimée ( 2 mois à 2 ans de prison) Absence d'information qui favorisera les avortements tardifs donc clandestins, sans compter que la loi permettra de réprimer des organisations comme le MLAC.

## UN EXEMPLE DES CONTRADICTIONS DU SYSTEME

Malgré ses limites, le projet Veil est menacé d'être amendé et dénaturé. L'UDR Bolo rapporteur du texte à l'assemblée... est contre ! Debré va proposer une motion préalable visant la non prise en considération du projet. L'association « Laissez-les-vivre » a rejeté l'argument du foetus qui a une âme dans la poubelle des

## VINCENNES :

## POUR VAINCRE !

Habile E. Faure ! En créant l'université de Vincennes au lendemain de Mai 68, il tentait d'isoler en banlieue la contestation étudiante et cédait à la pression du mouvement en autorisant les étudiants non-bacheliers à venir étudier et obtenir des diplômes nationaux dans une faculté. Pas d'examen d'entrée, un contrôle des connaissances souple, des cours en soirée, un contenu de l'enseignement non traditionnel, permettait aux salariés de participer à cette expérience universitaire.

Aujourd'hui Soisson, s'appuyant sur des enseignants adeptes de la normalisation de leur département, a publié un arrêté interdisant aux non-bacheliers l'accès à tous diplômes nationaux.

Il propose aux étudiants deux filières, soit le DEUG, diplôme national sérieux et

# VENT SATAN

La loi sur l'avortement sera discutée au Parlement à partir du 26 novembre. Toute la presse écrit que le projet Veil est un modèle de libéralisme ; et certes il autorise l'avortement jusqu'à la 10<sup>e</sup> semaine de grossesse sur décision de la femme ; il doit être effectué en milieu hospitalier, à des tarifs définis par la loi. Et Giscard de vanter son audace libérale sur « un-thème-si-douloureux-qui-touche-la-conscience-de-tous ! ».

« Il faut culpabiliser l'avortement et réhabiliter l'adoption... Même dans les pays socialistes, ce sont les femmes qui donnent le jour aux enfants. Le vrai rôle de la femme dans la société est celui de mère au sein de la famille, compagne et soutien de l'homme, ménagère... L'avortement a été une des principales causes de la décadence de l'empire romain... Le vent funèbre de Satan souffle sur la France... ».

« Je suis un chauviniste mâle... le rôle de la femme est d'être d'abord maîtresse de maison... ».

Poniatowski à Newsweek

« Le fait que l'avortement ne soit pas remboursé par la Sécurité Sociale montre bien que l'on cherche au maximum à en détourner les femmes... ».

Simone Veil 13.11.74



le 19 novembre, dans la rue

métaphysiques qui ne servent plus, au profit de celui, plus frappant des impôts et des retraites : si vous n'avez plus d'enfants, qui travaillera dans 30 ans pour payer votre retraite ? Quant à l'Eglise catholique, les évêques avec un opportunisme touchant sont passés de la définition de l'avortement comme « crime » à la notion « d'œuvre de mort » et dernièrement « d'échec » ? ? ? ! Le gouvernement Giscard en est réduit à susciter un sondage donnant 70 % des Français pour l'avortement et à paraître à la TV pour faire pression sur sa majorité !

En fait, l'affaire de l'avortement est très révélatrice des contradictions actuelles et du régime Giscard et du système capitaliste en général :

— contradiction pour Giscard entre la volonté d'afficher un libéralisme qui ne coûte rien pour désamorcer une radicalisation menaçante et une base sociale électorale réactionnaire que ce

libéralisme heurte.

La loi sur la contraception remboursée par la Sécurité sociale, cette loi sur l'avortement attestent du désir du gouvernement de noyer sous de vagues réformes la radicalisation actuelle des femmes et d'élargir dans une situation d'effrètement de sa base sociale sa clientèle électorale féminine. C'est la même opération qui a conduit à choisir une femme, Simone Veil comme ministre de la Santé et à créer avec Giroud un secrétariat d'Etat à la condition féminine. Mesures démagogiques, purement publicitaires qui ne coûtent rien : ou sont les réformes de Giroud à part la minute pour les femmes à la TV ?

— contradiction pour le système entre la nécessité de « s'adapter » à la crise des valeurs bourgeoises et celle d'éviter que cette crise ne prenne une dynamique explosive.

Le projet Veil illustre cette tension et

montre jusqu'où le système peut aller en France aujourd'hui. L'avortement libre, soit, on ne peut plus faire autrement. Mais à condition de ne pas peser sur le budget (pas de remboursement par la S.S., pas de crédits aux hôpitaux), de ne pas remettre en cause la structure médicale : en effet la femme qui projette un avortement est abreuvée dans le cadre médical, de « conseils » dont la nature dépasse l'information physiologique : le femme n'est pas libre de son corps, libre de vouloir ou pas un enfant, il faut qu'elle se justifie, qu'elle s'explique, qu'elle s'excuse. L'avortement est un échec, écrit-on partout. Echec pour qui, au nom de quelle image de la femme ?

Il ne s'agit pas de remettre en cause le déroulement de l'avortement en milieu hospitalier ; au contraire, il faut dénoncer la ridicule insuffisance des moyens mis à la disposition des hôpitaux qui ne pourront prendre en charge tous les avortements. Mais

il faut dénoncer aussi l'atmosphère de culpabilisation entretenue par la loi, qui utilise les médecins comme censeurs du corps des femmes.

Le combat ne se terminera pas après le vote de la loi même si le projet Veil passe avec l'appui des voix de gauche. La lutte pour l'avortement remboursé par la S.S., pour des crédits et des effectifs aux hôpitaux permettant une réelle prise en charge de la demande, pour une affirmation par les femmes au droit de disposer de leur corps contre une idéologie dominante qui en fait des reproductrices, cette lutte continue. Une opération « portes ouvertes » sur les hôpitaux, à l'initiative du MLAC aura lieu dans la semaine du vote de la loi ; des mobilisations auront lieu dans toutes les villes.

Le projet Veil est faussement libéral. Mobilisons-nous.

FREDERIQUE

sélectif pour les bacheliers (ou les non bacheliers qui auront la très grande chance de réussir au concours d'entrée institué spécialement pour eux), soit un diplôme de fac dont la valeur serait toute relative. Ces mesures sont un test.

Le gouvernement tente d'exclure tous ceux qui ne pratiquent pas un bachotage permanent (rappel : la moitié des étudiants sont salariés !) et veut instituer un examen d'entrée dans chaque cycle d'études.

Attention, il ne faut pas laisser Vincennes lutter seule. Faute de mobilisation d'ensemble, l'université de demain aura un bien triste visage : plus de diplômes nationaux, des facs « régionalisées » adaptées aux besoins du patronat local et subventionnées par lui. Un bouleversement en profondeur de l'institution universitaire est en cours, Vincennes en est un exemple.

Personnels, étudiants, enseignants se mobilisent. Des A.G. ont lieu, la semaine dernière.

Plus de 3000 étudiants ont manifesté au Quartier Latin. L'acquis pédagogique de Vincennes doit être renforcé par la mobilisation unie des étudiants, enseignants et personnels (celui-ci est en grève depuis le 13 novembre en soutien à la mobilisation générale et sur ses revendications : 1700 F mini, 200 F pour tous, titularisation des auxiliaires français et étrangers).

Aujourd'hui la fac est en lutte pour : — ouverture de toutes les facs aux non-bacheliers et à tous les travailleurs. — des diplômes nationaux pour tous, non à la sélection par le DEUG, à bas la pénurie et la privatisation.

Pour vaincre le mouvement doit s'étendre à toutes les universités et doit recueillir le soutien actif des travailleurs et de leurs organisations



MOBILISATION !

Le gouvernement franquiste veut faire de la condamnation d'Eva Forrest, de Lidia Falcon et de leurs camarades un exemple. Eva Forrest est aujourd'hui accusée d'avoir participé à l'assassinat de Carrero Blanco. Ses camarades et elle ont été sauvagement torturés pendant des jours. Eva risque la peine de mort. Seule une mobilisation internationale très large peut faire plier le régime espagnol.

Des personnalités ont pris

position en faveur d'Eva, les « Pétroleuses » ont organisé Jeudi 4 un rassemblement devant l'ambassade d'Espagne, première action d'une campagne de soutien.

La mobilisation doit s'élargir et s'amplifier. Toutes les organisations de gauche et d'extrême-gauche, tout le mouvement ouvrier sont concernés.

Sauvons Eva, Lidia et leurs camarades !

## UN SUCCES !

Une Mutualité archi-pleine pour le meeting parisien du MLAC ! Le Monde daté du 19 novembre mentionne en quelques lignes que « plusieurs centaines de personnes ont assisté vendredi 15 novembre au Palais de la Mutualité à une réunion (1) organisée par le MLAC ». Faut-il pour les rédacteurs que la cause du MLAC soit bien dépassée pour ignorer que plusieurs milliers de personnes et parmi elles une majorité de femmes ont participé au meeting très chaleureux du MLAC...

Malgré une préparation rapide, une situation sociale qui faisait passer au second plan le débat sur l'avortement, la salle était pleine.

L'explication est claire : d'abord, la loi, aussi libérale qu'elle puisse paraître, ne supprimera pas les différences de classe face à l'avortement (non remboursé), elle n'empêchera pas la masse des femmes de culpabiliser l'avortement ni même la contraception. Lorsqu'on se rappelle que « Laissez-les-vivre », Debré et Poniatowski viennent de réaffirmer qu'il ne faut pas transgresser les lois naturelles... et qu'ils n'ont de cesse de renvoyer la femme à son « vrai rôle » d'épouse, de mère et de ménagère, l'on comprend que l'enjeu des mobilisations sur l'avortement a toujours dépassé l'abrogation de la loi de 1920. Ce qui a commencé d'être remis en cause, c'est l'oppression séculaire des femmes ! Les femmes ont commencé à prendre la parole, elles ne la céderont plus ! C'est ce dont témoignait aussi l'assistance nombreuse au meeting.

« Mai 68 »

# « LA REVOLUTION NE SE VOTE PAS ELLE SE FAIT »



Mai 68 : dix millions de grévistes.

Mai 68 : un film de trois heures dix, qui ne passe que dans un seul cinéma d'art et d'essai de la Capitale. Ultime revanche des mondains de la distribution sur tous ces cinéastes qui, par un beau matin de printemps, osèrent mettre les pieds sur leur bureau et fumer leurs cigares.

Ce film, réalisé par Gudie LAWAEZT est le montage de bandes d'actualité, de films d'amateurs et d'interview plus récentes. Autant prévenir tout de suite : il faut être un politologue averti, doublé d'un physionomiste hors pair pour s'y repérer dans le dîner de tête des interviews. Aucun nom n'est cité ; aucun événement n'est daté.

Le film n'évite pas non plus certains poncifs déversés par la presse bourgeoise à l'époque sur les causes de la révolte étudiante. Plus que l'encerclement bidonvillesque de la fac de Nanterre, c'est l'exemple de la lutte victorieuse du peuple vietnamien qui a rythmé l'émergence du mouvement étudiant tandis que Mai 68 n'aurait jamais pu être ce qu'il fut si, quelque part vers l'Est, à Prague, travailleurs et étudiants tchèques n'avaient montré l'incompatibilité irréductible du socialisme et de sa caricature stalinienne.

Si aucune trame politique véritable ne sous-tend le film, il montre l'insignifiance crasse de la « pensée » politique bourgeoise. Non, M. Mendes-France, plutôt que la baisse de l'épargne en 67, c'est la Rhodioceta et la Saviam en lutte qui furent les premières notes de la grande répétition générale.

## ATMOSPHERE...

Il faut aller voir ce film. Sans être une rétrospective historique ni une analyse serrée des événements de Mai, il sait parfaitement en restituer les vagues de fond, portées par les classes en présence, et une certaine atmosphère. C'est, par la même occasion, le procès du « traitement » traditionnel de l'information. Malgré tous leurs défauts techniques, les films d'amateurs ou de semi-professionnels ont l'immense mérite de nous montrer l'envers — ou plutôt le fond — des événements déformés par les mass-média au service de la bourgeoisie, attachées au « sensationnel ». Plongé au cœur de la lutte, ce cinéma nous montre mieux que n'importe quelle super-production comment les travailleurs ont vécu « leur » Mai 68. Par la place accordée à cette contre-information, les auteurs du film parviennent à faire sentir, presque concrètement, le poids des différentes couches sociales. Et comment, après le 13 mai, le centre de gravité de la situation s'est totalement déplacé des campus vers les usines occupées.

Il montre toutes les contradictions d'un mouvement qui voulait mieux que plus. Mais qui reprendra le travail à Renault derrière des drapeaux tricolores. Mais il montre aussi com-

ment toute une classe vit cet « instant privilégié » d'une grève générale. C'est cette « immense prise de parole » qui déferle sur la France en grève, contre l'atomisation de l'organisation capitaliste du travail et dix ans de bourrage de crâne de la télé gaulliste. C'est cette assurance ouvrière qui fait ramper le représentant du patron devant les travailleurs immigrés à l'entrée des usines Citroën. C'est cet internationalisme qui unit dans la lutte tous les travailleurs, français et immigrés et que scandent des dizaines de milliers de manifestants : « Nous sommes tous des juifs allemands ! », « Les frontières, on s'en fout ! ». A l'heure où Malraux pérorait sur les maisons de la culture, un ouvrier de la Rhodia, expliquant la solidarité ouvrière des 10.000 employés de la boîte avec les 90 syndicalistes licenciés, interroge : « Et ça, c'est pas de la culture ? ». C'était juste avant mai. C'était déjà l'insolence de Mai 68. C'est en manifestant que Rimbaud a découvert la poésie.

## FILM D'ACTUALITE

Ce film est un film d'actualité. Quand il rapporte comment le régime gaulliste s'est décomposé en quelques heures devant la montée ouvrière. Comment certains ministres jugent prudent d'abandonner leur ministère ou de téléphoner d'avance à l'opposition pour éviter toute vacance dangereuse du pouvoir en cas de changement de régime. C'est aussi un film d'actualité quand on voit le sieur Mendes-France tenter de faire croire que le voyage à Baden Baden de De Gaulle n'était qu'une pause de réflexion alors que les gaullistes, très crûment, expliquaient que l'armée d'Allemagne était la seule opérationnelle en cas de crise révolutionnaire et que Fouchet, alors Ministre de l'Intérieur explique qu'il aurait donné l'ordre de tirer pour que la révolte étudiante et la grève générale ouvrière ne se transforment pas en révolution victorieuse.

Mai 68 a donné à des millions de travailleurs et de jeunes un avant-goût de ce qui se trouvait de l'autre côté du miroir. Six ans déjà, le temps peut sembler long. « Mais si la nuit est longue, c'est que le jour est là ».

M.R.

## à propos de « Chagrin d'amour » de Jean-Edern Hallier : MYTHOMANIE, IMPOSTURE ET RACISME

« Je suis revenu. Depuis je ne peux plus, en Europe, rencontrer un Chilien sans cracher par terre. On ne m'y reprendra plus à vouloir aider un peuple en détresse ».

« Etre chilien aujourd'hui, ce n'est plus qu'un petit emploi dans la comédie des déconvenues historiques des peuples. On joue au grand d'Espagne, mais, à la première occasion l'acteur aux cheveux gominés et à la petite moustache se révèle un pantin avide et veule ».

Ces propos ne sont pas extraits de Minute, mais du nouveau roman d'Edern Hallier, « Chagrin d'amour ».

Un roman qui se veut « politique », qui l'est d'une certaine manière. Après un séjour dans le Chili de Pinochet, Hallier nous livre sa part de vérité. Sur lui-même avant tout. Car de l'Amérique latine, du Chili écrasé sous la botte des militaires, il n'a rien vu, il ne connaît rien. Là-bas, il passait l'essentiel de son temps au bar de la

piscine du Sheraton ou sur les plages du Pacifique. Et les éphémères contacts qu'il a eu avec la résistance, le M.I.R., notamment, ont été vite rompus, ces camarades l'ayant jugé pour ce qu'il était : un plaisantin doublé d'un imposteur mû par une mythomanie galopante !

Le mythomane aurait pu être bon romancier. Mais ce pauvre Edern Hallier n'est qu'un mythomane blessé qui règle ses comptes avec la réalité de ses échecs page après page. Derrière ses « jugements » sur l'extrême-gauche française, se profilent ses déconvenues personnelles. Déconvenues du rêveur mégalomane qu'il était lorsque, au lendemain de la dissolution de la Ligue Communiste, par exemple, il envoya aux dirigeants de l'ex-Ligue une lettre pour leur proposer de créer une nouvelle organisation dont il serait le porte-parole puisque son « renom » le rendait intouchable en cas de répression ou de nouvelle dissolution... Pauvre Edern Hallier !

Mais cet ineffable raté doit faire parler de lui, ne serait-ce que pour alimenter son perpétuel délire mythomane !

Pendant tout un temps ce fut en jouant au millionnaire d'extrême-gauche. Mais le filon s'épuise comme il nous l'explique très clairement dans « Chagrin d'amour »... dont tout un chapitre s'intitule « Chagrin d'argent » !

Alors il règle des comptes, porte des jugements, assène ce qu'il croit être des vérités. Tout cela est au fond si médiocre qu'il ne vaut même pas la peine de le relever.

Mais dans son délire Edern Hallier déchire le voile et commence à révéler ce qu'il est vraiment, et où il se situe. Ce qu'il dit de la solidarité avec le Chili, des militants chiliens, du peuple chilien, des latino-américains en général, « ces ratés, ces impuissants » (sic), est marqué par le mépris, la haine, le racisme. Ce sont bien là les propos d'un fils de hobereau raté, rejeté par ceux dont il se voulait le

sauveur, aigri par les échecs, répétés auxquels le conduisent ses rêves mythomaniaques.

D'ailleurs, cette graine de fasciste a reçu l'hommage qu'elle méritait. Celui de Minute qui ne s'y est pas trompé en concluant un article élogieux sur « Chagrin d'amour » par cette phrase : « Hallier a de la patte, et cette patte n'est pas seulement une patte rouge ».

Au moins sur ce plan les choses sont claires lorsqu'on referme le livre... Dommage qu'elles le soient moins à propos d'une affaire pour laquelle il cherche tout au long du livre implicitement ou explicitement à se disculper : accusé d'avoir détourné des fonds destinés à la résistance chilienne, Hallier se disculpe par des piroquettes politico-romanesques. Qu'en est-il exactement en vérité ? Sur ce point au moins, Hallier a encore des comptes à rendre au mouvement révolutionnaire... A suivre...

Jean-Pierre BEAUVAIS

Je désire prendre contact avec Rouge



NOM.....

ADRESSE.....

Age.....Profession.....

Lieu de travail (facultatif).....

Rouge

hebdomadaire d'action communiste

10, imp. Guéméné - Paris 4 -

téléphone 272 88 96 ou 272 66 82

PAIEMENT :  
A L'ORDRE DE ROUGE

par avion : écrire à ROUGE  
Seules les demandes d'abonnement accompagnées de leur règlement immédiat sont prises en considération. Pour tout changement d'adresse, joindre 3F et la dernière bande.

Directeur de publication :

Henri Weber

les articles signés n'engagent pas nécessairement le point de vue de la Rédaction  
L'AVENIR GRAPHIQUE - PARIS

TARIF DES ABONNEMENTS

	la France		l'étranger	
	ouvert	fermé	ouvert	fermé
sous pli				
un an	120	200	150	250
six mois	60	100	75	125
Abonnement pour les collectivités				
pli ouvert	France		étranger	
un an	100		120	
six mois	50		60	

SOUTENEZ « ROUGE »

abonnez-vous

Je désire m'abonner à Rouge

NOM.....

ADRESSE.....

Abonnement choisi.....